

TRIMESTRIEL

n45 décembre 2013 3 euros 50

JOURNAL D'INFORMATION ET DE DÉBAT DU PLATEAU DE MILLEVACHES



Migrants : un village calabrais qui peut nous donner des leçons d'accueil



Municipales 2014 : comment un maire de Normandie a instauré des "comités de village"



Urbanisme rural : quand le village creusois de Gentioux s'imagine dans 20 ans

SPZ

INSIPIDES
POLITICIENS
NOUS
SAOULENT

EXPERT !... mon géomètre

Ernest... Mon ! géomètre



La forêt est une chose trop sérieuse pour être laissée aux seuls forestiers !



Autour de la Cascade des Jarrauds

Jean Paul Monnier, maire de St-Martin-Château, nous écrit après notre article consacré, dans notre n°44, à l'aménagement jugé déplorable du site de la cascade des Jarrauds :

"Le début de l'article donne la mesure du manque d'objectivité en annonçant la "complète indifférence" de la commune de St-Martin-Château face aux 21 000 visiteurs du lieu. Cette affirmation est polémique et l'auteur de l'article connaît bien la situation particulière de ce lieu, à savoir qu'il s'agit d'un lieu totalement privé avec toutes les prérogatives de la propriété privée.

De même l'affirmation que la commune s'est "débarrassée" de ce site en 2005 est sans fondement, sachant la situation privée du lieu, la gestion et l'exclusivité des décisions publiques par la DIREN pour les lieux classés au titre de la loi de 1930 sur les Sites naturels classés comme le site de la cascade des Jarrauds et les 50 hectares aux alentours. Tout cela avec une affirmation toute polémique qu'à "chaque difficulté on transfère les compétences à la communauté de communes comme le pont de Verrières". Sur ce dernier point l'auteur peut reprendre les délibérations de la commune (délibération du 20 août 2004, du 25 février 2005 et suivantes, en ligne sur le site web de St-Martin-Château) indiquant l'opposition du conseil municipal au transfert de la compétence "petit patrimoine" vers la communauté de communes et qui s'est fait sans son accord."

L'auteur de l'article quant à lui tient à apporter un rectificatif à son article : "L'article comporte une inexactitude. Il s'agit de la phrase concernant le pont de Verrières. En effet devant la dangerosité du pont planche (instabilité d'une dalle de granit), une association locale avait, à de nombreuses reprises, alerté la mairie, puis sans réponse de celle-ci, le conseil général, car ce chemin était classé chemin de randonnée. La communauté de communes s'est saisie du dossier et a fait une proposition de rénovation qui n'a pas satisfait les élus. La commune a donc remis en état ce pont de la manière qui lui convenait."

Un autre habitant de St-Martin-Château réagit quant à lui sur l'habitude des élus de mettre en avant les normes et les contraintes extérieures pour limiter leurs marges de manoeuvre : "L'habitant lambda est fondé à se demander à quoi peut bien encore servir d' "élire" des gens qui ne feront jamais que pleurnicher leur impuissance, en se défaussant toujours sur d'autres : les propriétaires, la "Komkom", la DIREN et on ne sait lequel de ces machins qui se partagent le grand gâteau des "compétences" publiques (...) Comme toujours on argue de la norme. Et si la connerie est devenue la norme, devant elle on se couche plutôt que d'avoir à risquer une regrettable polémique".

Signalons enfin que depuis la parution de notre article, la pancarte mal orientée qui envoyait les visiteurs s'égarer en bout de parking pour leur indiquer alors de faire demi-tour (voir nos photos dans notre n°44), a été renversée par une mauvaise manoeuvre d'un camion ! L'occasion peut-être de ne pas la remettre telle quelle ?



Mondialisation : la laine aussi

Une agricultrice du plateau nous a fait part de ses réactions suite à notre article sur les Chinois qui viennent acheter le bois limousin : "Depuis des années la laine limousine est exportée en Chine ou au Japon pour faire des futons. Elle est auparavant achetée par des négociants plus ou moins locaux puis passe par l'Angleterre pour être expédiée dans les pays qui en ont "besoin". La laine de limousine est une laine jarreuse et donc sert pour le feutre ou pour les matelas et futons.

Cela fait un moment que la vente de laine ne rembourse pas les frais de tonte. L'éleveur doit donc déboursier de l'argent pour que ses brebis soient débarrassées de leur toison. Comble de la folie, une loi vient de passer pour que la laine en suint soit traitée comme un produit "dangereux", ce qui implique qu'elle devra être transportée dans des camions hermétiques avec des emballages adéquats ! Cela fait donc un moment que la mondialisation a un impact au niveau local ! "

Et des Polonais toujours !

Quinze jours après la sortie de notre dernier numéro dans lequel nous présentions les offres faites par la société d'intérim polonaise InterKadra pour proposer sa main d'oeuvre aux scieries limousines, une autre société polonaise, EUROKONTAKT Project Serwis, contactait à nouveau la scierie du plateau qui avait déjà été démarchée par InterKadra : "Nous sommes une agence d'emploi spécialisée dans le recrutement et le placement de personnel intérimaire. Depuis 1995 nous détachons des employés

polonais dans de nombreux pays européens, surtout : France, Belgique, Allemagne, Autriche (...) L'Employeur couvre uniquement le coût de travail effectué par les employés, tous les frais supplémentaires (déplacement Pologne - lieu de travail, cotisations sociales) sont pris en charge par notre société (...) Si vous êtes à la recherche d'un bon service à des prix très avantageux nous sommes le partenaire dont vous avez besoin." En langage politiquement correct, cela s'appelle une "offre de coopération".

L'abonnement est la meilleure solution pour soutenir IPNS et être sûr de bien recevoir tous les numéros !

IPNS ne vit que par ses lecteurs et compte donc sur eux ! Votre abonnement est indispensable à l'existence du journal !
Tous les anciens numéros sont consultables sur notre site : <http://journal-ipns.org>

Vous pouvez contacter IPNS en écrivant à l'adresse courriel suivante : contact@journal-ipns.org

IPNS Trimestriel édité par l'association IPNS
Clin d'oeil à "Imprimé Par Nos Soins" que connaissent bien les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.
Directeur de publication : Michel Lulek
23340 Faux la Montagne
Mise en page graphique, illustrations : Michel Bernard
Imprimerie : Rivet Presse Edition - Limoges
Imprimerie labellisée Imprim'vert
Commission paritaire : 1017 G 81 797 - ISSN : 1635-0278
site : <http://journal-ipns.org>



IPNS - Je m'abonne !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 14 € , de soutien 20 € ou +

Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 28 € , de soutien 40 € ou +

Bon à retourner à : IPNS - 23340 - Faux la Montagne

Forêt : de nouveaux prédateurs ?

On croyait les grands prédateurs disparus de nos bois. Erreur ! Il semble bien que la forêt, et surtout son statut de ressource exploitable et juteuse, en ait engendré un nouveau genre... ou comment votre forêt ne vous appartient que tant qu'on n'en a pas décidé autrement.

Voici l'histoire d'un propriétaire qui se voit déposséder de son bien, sans recours ni secours, même pas de son propre syndicat. Lequel syndicat s'indigne par ailleurs des protestations qui s'élèvent un peu partout sur le territoire quant aux pratiques d'exploitation de la forêt. Il s'agit ici d'un abus flagrant de la part d'un expert forestier, qui arrondit ses revenus en débordant largement la surface de coupe des parcelles qui lui ont été confiées. La rumeur dit que ce n'est pas nouveau.

Un "expert forestier", profession réglementée, "conseille de façon indépendante les propriétaires forestiers. Il assure la gestion des patrimoines forestiers" nous apprend une plaquette éditée par le CRPF et le Syndicat des forestiers privés. Il réalise aussi les plans de gestion, les ventes, la maîtrise d'œuvre, etc. Il expertise la valeur des biens, en cas d'achat, de vente, de litige, de sinistre, de succession... En outre, et cela devient intéressant, il réalise des diagnostics phytosanitaires, des audits sur la filière, les politiques forestières, l'aménagement du territoire... Mangerait-il à tous les râteliers ? Mais soyons rassurés : l'expert forestier est "agrégé", ce qui signifie qu'un "code de déontologie" et des "obligations de formation assurent son professionnalisme". Ouf !

On peut donc penser que les agissements décrits dans la lettre ci-dessous ne sont que l'expression d'un professionnalisme "assuré" par un code de déontologie qu'on imagine très strict. Et que cet expert n'a voulu que rendre service à ce propriétaire ignorant qui aurait peut-être voulu laisser pousser inutilement des arbres bons pour la vente...

Les propriétaires limousins n'ont pas un choix très large quant aux experts forestiers. 3 cabinets seulement : Coudert en Corrèze, Riboulet et Rocha en Haute-Vienne... Le problème se pose donc de savoir comment faire quand un litige apparaît avec l'expert de son secteur, surtout quand l'expert en question travaille aussi avec les assurances et les tribunaux (nous avons parlé de râteliers ?). Ci-dessous un courrier de notre propriétaire floué, en réponse à un article paru dans la lettre d'information de son syndicat, datée du mois d'octobre que nous reproduisons ci-contre.

Eliane Dervin

LA LETTRE...
des Forestiers Privés du Limousin

Numéro 12 - Octobre 2013

Le syndicat, c'est vous !

Chères adhérentes, chers adhérents,

La forêt est la source de beaucoup de commentaires, de beaucoup de points de vue voire de positions bien affirmées. En effet il n'y a pas de semaines où la presse locale, nationale destinées au grand public notamment ne fait pas paraître des articles sur nos chères forêts. Nos bois et nos arbres déclenchent de nombreuses prises de position de la part d'acteurs publics. A tout cela s'ajoute un monde associatif comme nous le savons très actif dans notre pays qui souhaite se mêler à ce concert de déclarations d'opinions. Cet état de fait existe particulièrement en Limousin. Dans l'immense majorité notamment notre forêt est plutôt bien traitée, bien acceptée telle qu'elle existe et sans doute mieux reconnue qu'ailleurs sous ses trois aspects économique, environnemental et social. En revanche le forestier privé surtout, et son activité sont trop souvent totalement ignorés. Là nous devons agir pour mieux être connus. Mais il y a aussi tout un aréopage de communicants qui utilise la forêt et notre travail et souvent notre passion pour délivrer des messages quelque fois bien éloignés des houppiers de nos arbres avec des propos culpabilisateurs eu égard à notre action. Nous ne demandons pas être aimé mais au moins à être respecté, c'est en ces termes que nous devons réagir.

Olivier BERTRAND
Président

Un extrait de la lettre des forestiers privés du Limousin, numéro 12 - octobre 2013

Jean-Michel Plazanet
Lauzat
87120 Nedde

Le 17 novembre 2013

Monsieur,

Je suis adhérent au syndicat des forestiers privés du Limousin, et c'est avec une certaine amertume que j'ai lu votre article dans la lettre du mois d'octobre. Vous dites être agacé (c'est du moins ce qui transparaît dans vos lignes) par un certain monde associatif très actif en Limousin, qui remettrait en cause les pratiques des acteurs de la forêt. Malheureusement, je pense que les revendications et suggestions de ces associations pourraient être prises en compte pour améliorer des pratiques difficilement défendables de la part de certains forestiers. Je vous envoie cette lettre pour vous faire part de ma déconvenue dans ce domaine. Ma mère avait du bois. Un expert forestier se l'est approprié, dépassant outrageusement les limites de la parcelle voisine qu'il était chargé de marquer puis de vendre. Le chantier ayant débuté, et, m'apercevant de l'erreur, j'ai fait part de celle-ci aux abatteurs (photo aérienne à l'appui) qui ont immédiatement suspendu le chantier. Après s'être également déplacé sur le terrain, l'acheteur de la coupe en a également convenu. Par contre, le propriétaire de la parcelle ainsi que l'expert n'ont même pas cherché à discuter, me disant que si je n'étais pas d'accord, de faire venir un géomètre et, si cela ne suffisait pas, d'aller au tribunal. Précisons que l'expert est expert forestier, expert auprès des assurances et, cerise sur le gâteau, expert auprès des tribunaux. Avec toutes ces qualités, les forestiers n'ont rien à craindre... sauf peut-être pour leur réputation. J'ai donc contacté un géomètre, mais le propriétaire (ancien exploitant forestier lui-même) a exigé de faire intervenir le "sien", étant plus sûr de lui faire exécuter un travail selon ses désirs. Ce que celui-ci n'a pas hésité à réaliser en dépit de tout bon sens, déshonorant à mes yeux sa profession.

Après la première rencontre avec l'expert forestier, j'ai contacté votre conseiller juridique. J'ai été quelque peu déçu par l'accueil et le conseil. Cette personne m'a simplement dit, redit et répété qu'il fallait s'arranger à l'amiable, car sinon je perdrais mon temps et mon argent. À croire qu'il ne faut pas contrarier la profession, la vraie... celle dont on fait l'éloge dans les journaux mais que certaines associations dénoncent. Ajoutons que du point de vue environnemental, le chantier n'a pas été exemplaire : coupe rase, prairie du voisin saccagée avec un dédommagement de misère, passage des engins sur la piste pour stocker les bois sur le fossé. Le résultat de la coupe est une désolation et il n'y aura sûrement pas de reboisement. Malgré les encouragements appuyés de votre personne de confiance en matière juridique, j'ai quand même décidé d'aller jusqu'au bout pour dénoncer ces pratiques. Pour le moment ma "pauvre" mère a perdu son bois (retraitee avec 800€ par mois en comptant la retraite de reversion de mon père) mais peut-être que bientôt ce sera aussi le terrain qui lui vient de ses grands parents. Vous demandez dans votre article à être respecté, mais comment, après de tels agissements, des personnes comme elle, et bien d'autres, peuvent-ils avoir du respect pour des gens qui n'ont pour seul amour que leur portefeuille et pour seul crédo, leurs certitudes. Vous avez intitulé votre article "Le syndicat, c'est vous". Soyez certain que ce ne sera peut-être plus le mien en 2014. Vous m'excuserez d'avoir été aussi long dans mes propos, mais il était difficile de faire plus court sans omettre tous les épisodes de la série qui n'est, bien sûr, pas terminée. Je serai satisfait d'avoir votre avis sur la question et vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Si la rumeur dit vrai, pourquoi les propriétaires ne se défendent-ils pas ? Celui-ci est bien décidé à "aller jusqu'au bout". Et il espère que son exemple sera suivi et soutenu. Il a voulu ébruiter cette affaire dans l'espoir, entre autres, que d'autres personnes à qui il serait arrivé une aventure analogue se fassent connaître : ces pratiques sont-elles la règle ? Bien entendu nous suivrons cette affaire de près, dans tous ses développements.

Le tout nouveau zonage forestier sur le canton d'Eymoutiers

ou comment le conseil général de la Haute Vienne s'est "si naïvement" laissé berné par le lobby forestier.

Un exemple de ce qui n'est rien d'autre qu'une vulgaire tromperie, découvert dans le labyrinthe de la législation en matière de zonage : certaines communes, notamment en Haute Vienne dans le canton d'Eymoutiers, ont renouvelé leurs plans de zonage forestier, avec l'appui du conseil général à qui on en a transféré la compétence. Cette initiative a donné lieu à de nombreuses réunions, à des débats parfois animés et à un travail de longue haleine, réalisé avec les financements du département.

Ces plans définissent les zones de boisement selon trois types pré-établis : libre, réglementé ou interdit, en accord avec les élus et les propriétaires de chaque commune. Ils sont censés protéger les villages, les parcelles agricoles et les milieux naturels remarquables.

Or, en vertu de deux articles, du Code rural d'une part, d'une délibération de la commission permanente du conseil général de l'autre, seules les zones boisées isolées ou rattachées à un massif forestier de moins de 4 ha, peuvent être placées en zones interdites ou réglementées.

Cela signifie en substance, que dans nos territoires où les massifs forestiers ont majoritairement des superficies bien supérieures, de nombreuses parcelles qui ont été plantées antérieurement se retrouvent en zone de boisement libre et peuvent être replantées à l'identique après coupe rase.

Il a donc été très étonnant de constater que le nouveau zonage sur le canton d'Eymoutiers ne tient pas compte explicitement des deux articles de loi qui semblent étrangement avoir échappé à la sagacité de certains acteurs. Aussi faut-il se rendre à cette évidence : pour une part non négligeable des zones concernées, notamment celles qui avaient été plantées à une époque où n'existait aucune réglementation, ces plans ne sont pas fiables.

Des litiges commencent à se produire ; on vient de voir le cas d'une parcelle récemment coupée à blanc, qui fait partie d'un massif d'environ 30 ha, tout en étant enclavée dans un village, à 2 m des premières habitations. Son propriétaire peut en toute légalité la replanter intégralement et cela en dépit d'un plan officiel qui la situe pourtant en zone interdite. Comprenez qui pourra !

Le zonage forestier, tel qu'il vient d'être adopté dans ce secteur de la Haute Vienne, comporte en fait des irrégularités grossières méconnues par ceux qui l'utilisent, et qui laissent penser que son existence sert avant tout à donner bonne conscience aux élus, et à lancer un peu plus de poudre aux yeux des habitants. Le lobby de l'exploitation forestière, lui, sait très bien à quoi s'en tenir...

André Nys



DÉSOLATION

Commune de Rempnat, état des chemins après le "passage" des forestiers !

Débardage sans conscience n'est que ruine locale !

Les professionnels de l'exploitation forestière le savent bien : à situation humide, chantier forestier compliqué, parfois même impossible. Le contexte local complique encore l'affaire, en particulier la pente, le type et la profondeur de sol ou encore la présence de sources et ruisseaux.

Se poser la question de l'adéquation des outils pour la sortie des bois, la "vidange" en jargon de forestier et surtout aussi de la période d'intervention la plus judicieuse, peut éviter bien des soucis à tous.

Apparemment, tel n'a pas été le cas pour un récent chantier de débardage de grumes dans une belle sapinière de la forêt de la Feuillade située sur Faux-la-Montagne sous le Puy de la Meule.

Et pourtant, toutes les circonstances étaient réunies pour ne pas intervenir à cette période entre mi-octobre et début novembre : fort épisode pluvieux persistant, pente forte jusqu'à 35%, sols limono-sableux profonds (> 1 m), nombreuses sources et ruisseaux bien alimentés.

Au final, on constate des centaines de m3 de sables et limons chahutés par un débusqueur à chaînes et repris par les écoulements, un cours d'eau submergé par la boue et rempli de sable, des pistes et chemins, en partie communaux, ruinés. Tout cela pour sortir en urgence quelques centaines de m3 de bois ; combien au juste, ce serait intéressant de le savoir. Mais les usines de sciage ne pouvaient pas attendre dans ce monde décidément trop pressé. Stocks de bois des usines à zéro juste avant l'hiver, des machines à rentabiliser, tels sont probablement les motifs de ce désastre.

Ce chantier a été stoppé par les élus alertés par des agriculteurs obligés de retirer leurs bêtes des parcelles. Car à l'aval du chantier la qualité de l'eau du cours d'eau s'est brusquement dégradée.

La police de l'eau ne put que constater l'ampleur des dégâts, pouvant même difficilement accéder à la zone dévastée. Une sorte de mélasse boueuse accumulée sur 50 à 60 cm d'épaisseur sur la piste garantissait seulement d'une chose, celle de remplir



ses bottes ou d'y rester enlisé.

Que faire après tout cela ? Interdire toute reprise du chantier jusqu'à nouvel ordre bien sûr. Réaliser si possible en urgence un bac de décantation doublé d'un filtre à paille à l'aval immédiat pour piéger sables et limons et limiter ainsi les impacts sur le cours d'eau.

Après un tel chantier, compte tenu de la pente et de l'érosion hydrique, c'est plus d'une dizaine de tonnes de sol par hectare et par an qui peut être érodée et envoyée vers l'aval à chaque forte pluie.

De nombreuses questions se posent alors :

Qui va payer les travaux d'atténuation ?
 Quel risque réel de sanction pour l'exploitant ?
 Qui va en supporter les conséquences immédiates, sur quelles parcelles et pour combien de temps ?
 Quant au propriétaire forestier, quels gains pour lui et quelle perte de fertilité de ses parcelles ?
 Et pour les habitants, quelles réactions avoir face à tout cela ?

Vincent Magnet

L'avenir de nos forêts

Devant des perspectives inquiétantes quant à l'avenir des forêts du plateau, quelques habitants se sont emparés de la question. Ils ont étudié les projets de lois, scruté entre les lignes des directives de nos instances locales, réfléchi à une autre vision de la forêt en général et se sont plongés aussi dans l'histoire du boisement sur notre territoire de la montagne limousine.

De ce travail collectif, est sorti un document d'une cinquantaine de pages, qui sera consultable par internet ou mis à disposition dans divers lieux publics, dont la liste sera disponible sur le site : <http://aupresdemonarbre.noblogs.org>

Cette brochure a pour but principal la mise en lumière de problèmes restant la plupart du temps savamment cachés derrière les paravents de nos institutions. De plus, elle pourra servir de base de réflexion pour des débats publics qui seront organisés sous forme de réunions dans différentes communes.

La gestion de la forêt fait partie des sujets éminemment litigieux, susceptibles de remettre en cause la domination de puissants "lobbies" ; elle touche pourtant directement notre vie quotidienne.

Rédiger et diffuser ce document est donc avant tout une manière de s'occuper directement de ce qui nous regarde de près, et de ce qui se profile pour notre économie locale et dans nos paysages.

PETIT RAPPEL HISTORIQUE...

Au XIXème siècle, la forêt ne représente que 5% du territoire du Plateau de Millevaches, sur un paysage majoritairement composé de pacages et de bruyères. Depuis le moyen-âge jusqu'au début du XXème siècle, une paysannerie pauvre y élève des moutons et cultive quelques céréales sur des terres collectives, les "communaux". Avant même la première guerre mondiale, ce territoire se dépeuple suite à une émigration saisonnière qui devient peu à peu définitive.

Des débats surgissent à propos de l'emploi des terres inexploitées, donnant naissance aux premiers projets de boisement du plateau. Dès le début, le pin douglas est distingué comme essence intéressante à cultiver. En 1930, la forêt occupe 30% du plateau. L'exode rural continue après la seconde guerre mondiale, l'économie paysanne ne réussissant pas à survivre face à l'élevage de masse. Petit à petit, la propriété des forêts échappe aux habitants pour tomber entre les mains d'industriels et de banques ayant peu d'attaches avec le plateau. Ce patrimoine foncier devient un placement, les parcelles sont regroupées et mieux desservies, le douglas ayant définitivement remplacé le traditionnel pin sylvestre.

La brochure complète "Rapport sur l'état de nos forêts et leurs devenir possibles" est disponible en de nombreux points : commerces, bars, mairies, etc...ou téléchargeable sur le site : aupresdemonarbre.noblogs.org

Des réunions publiques seront organisées dans plusieurs communes du plateau de Millevaches. Vous pouvez retrouver les dates et toutes les informations utiles sur aupresdemonarbre.noblogs.org

Pour tout renseignement : <http://aupresdemonarbre.noblogs.org>

**INDIENS DU PLATEAU OU NON :
SORTONS DE NOTRE RÉSERVE !**

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE NOS FORÊTS

ET LEURS DEVENIRS POSSIBLES

**QUE REPRÉSENTE LA FORÊT ?
QUELLES PRATIQUES D'EXPLOITATION CHOISIR ?
QUELLES CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR DU PLATEAU ?
COMMENT LES HABITANTS PEUVENT-ILS SE RÉAPPROPRIER CE SUJET ?**

Ces enjeux nous concernent tous. Nous avons besoin de la forêt, pour autant de raisons qu'il y a d'habitants.

Coupes rases, ballet incessant des grumiers chargés à plein, mécanisation à outrance, impacts environnementaux ; la gestion forestière qui se profile est-elle compatible avec notre vision du territoire ?

*Ce document est le résumé d'un travail collectif sur l'état de nos forêts.
(voir au dos)*

LES RESSORTS DE LA PLANTATION INDUSTRIELLE 1

Nous connaissons aujourd'hui l'apogée d'une sylviculture industrielle avec l'implantation de scieries gigantesques des Vosges aux Landes. Cette "diagonale du sciage" menace directement quelques 2000 petites et moyennes scieries, et les emplois qui correspondent. C'est ainsi que toute la filière d'exploitation du bois s'organise autour de la gestion industrielle de la forêt, en remplaçant l'homme par la machine.

2 L'HÉGÉMONIE DU DOUGLAS

L'exploitation industrielle de la forêt en monoculture de douglas répond à une logique implacable et déshumanisée. De la plantation de véritables champs d'arbres, une sorte de "Beauce forestière", à la coupe rase qui transforme nos forêts en véritables champs de bataille, ce mode d'exploitation engendre une série d'effets qui s'enchaînent selon une mécanique redoutable où toute considération pour l'environnement et les intérêts des habitants du Plateau est éclipse.

LES DÉGÂTS DE L'EXPLOITATION INTENSIVE 3

L'exploitation de la forêt a un coût financier désastreux pour les collectivités locales. Le poids maximum des grumiers (camions servant à transporter le bois), limité déjà exceptionnellement à 57 tonnes, est régulièrement dépassé et n'est pas sans conséquence sur l'état des routes communales. Si les communes sont bien obligées de réparer leurs voiries, la filière bois ne participe quasiment pas aux frais de remise en état des routes.

4 UNE RICHESSE CONVOITÉE

Les arbres plantés au cours du siècle dernier arrivent à maturité et sont devenus une manne financière non négligeable pour les propriétaires. L'attractivité de la sylviculture actuelle peut également s'expliquer par l'essor récent de la filière "bois-énergie". Cependant, selon une étude de 2005, la moitié des parcelles ayant subi des coupes rases sur le plateau ne sont pas replantées. La forêt est devenue une simple marchandise dont la seule perspective est le profit à court terme.

DES FEUILLUS PAS SI NÉGLIGÉS 5

Les feuillus, réputés de "qualité médiocre" et peu accessibles par les machines forestières, sont essentiellement utilisés à une échelle locale comme bois de chauffage. Couvrant 44% des surfaces boisées, le potentiel économique et végétal des feuillus est indéniable et commence à faire l'objet d'études. Le manque de transparence concernant le devenir officiel des feuillus pose question et engendre des inquiétudes légitimes. Comme chacun a pu le constater par lui-même, les coupes rases de feuillus vont désormais bon train.

6 LA LANGUE DU BOIS

Le "développement durable" et l'"écologie" sont les termes incontournables de tout discours de gestion forestière. Le bilan carbone neutre du bois et les produits de la filière "bois-énergie" sont les arguments phares d'une telle politique de sensibilisation. Le bilan carbone de toute la chaîne de mécanisation nécessaire à la fabrication des granulés est-il neutre ? Nous sommes en train de perdre de vue la véritable vocation environnementale d'une forêt ; celle d'un régulateur indispensable à la préservation de l'atmosphère.

Projet d'Amap "bois de chauffage" sur le plateau

Marc Denis est débardeur. Son outil : le cheval. Il a créé son entreprise de travaux forestiers spécialisée en traction animale en 2003 en Limousin. Mais les déplacements nombreux auxquels il s'est vu contraint l'ont amené à une autre vision : une ferme intégrant la traction animale en diversifiant les activités avec sa compagne (poules pondeuses, maraîchage, débardage avec les chevaux). L'idée de créer une Amap bois de chauffage a germé lors d'une rencontre du Réseau d'alternative forestière, où a été exposé un exemple en Drôme. Entretien.

IPNS : Comment fonctionnerait une Amap bois de chauffage ?

MD : Les AMAP sont aujourd'hui bien connues dans le milieu agricole, elles assurent un soutien et un revenu au paysan, pourquoi ne pas transposer ce fonctionnement au milieu forestier ? Un propriétaire forestier souhaitant un travail de qualité dans ses bois fait appel au forestier utilisant la traction animale. Un réseau de consommateurs militants et sensibles au devenir des forêts limousines est constitué, afin d'assurer l'écoulement des produits. Le propriétaire assure une mise en valeur et une rentabilité de son patrimoine forestier. Ce mode de fonctionnement permet une meilleure gestion et valorisation des peuplements feuillus. En effet, l'AMAP offre une alternative à la gestion forestière classique (coupes rases, mécanisation à outrance, enrésinement). Ce schéma unique est évité car le forestier est soutenu par les deux autres parties : propriétaires et consommateurs. Ils lui assurent une sécurité financière, un engagement à long terme, une connaissance partagée des enjeux forestiers.

IPNS : Concrètement, comment organiseras-tu la distribution ?

MD : Je pense rayonner à une distance de 45 minutes maximum. Pour garder une cohérence écologique, les groupes s'organiseront autour de pôles rayonnant à 15 km maximum du lieu de stockage. Quelques consommateurs, voire une personne (suivant sa quantité de bois) suffiront pour créer un lieu de stockage qui peut être en forêt, dans un champ... 10 stères, c'est suffisant. Chaque année l'AMAP se réunira permettant ainsi aux trois parties (propriétaires, forestier, consommateurs) de se rencontrer, d'échanger leurs idées, pour faire un bilan de l'année, une réévaluation des tarifs, du mode de fonctionnement de l'association, du partenariat, des difficultés rencontrées, etc. D'autres moments de rencontres seront à envisager tels que des chantiers collectifs visant l'échange, le partage de savoir-faire.



IPNS : Les consommateurs pourront donc participer à un niveau ou un autre ?

MD : Les consommateurs auront la possibilité de prendre en charge une partie du travail (billonnage, fente, sciage, transport), permettant de bénéficier de tarifs avantageux. Une mise à disposition ou une location de matériel (fourgon, fendeuse, scie) par le forestier ou entre les autres acteurs sera possible, dans le but de proposer différents prix au stère pour le consommateur.

IPNS : Puisqu'on parle de prix...

MD : Mon coût journalier est de 200 € soit 28,5 €/heure.

Je pense que c'est une juste rémunération et je ne peux pas descendre plus bas. C'est un tarif ne me permettant pas de marge de manœuvre. Mais je dois être accessible. Mon prix au stère sera certainement au-dessus des autres tarifs en vigueur (professionnels et non professionnels) pour différentes raisons : pour les professionnels, le bois de chauffage vient en grande majorité de coupe rase. Certains forestiers sont dans une situation de forte concurrence et pour y faire face ils industrialisent leur outil de travail avec des conséquences préjudiciables pour l'environnement et la paupérisation de certaines classes sociales (bûcheron et débardeur). Pour les non professionnels, la provenance reste assez floue (coupe rase, entretien haies, éclaircie trop forte comme la gestion du taillis sous futaie). Ne payant pas de charges sociales et pas d'impôts, leur tarif est bas. Nous ne pouvons comparer ce qui est incomparable. Pour avoir un prix plus attractif, les solutions sont diverses : le travail au noir, la mécanisation (schéma

classique de la filière forestière), ou un véritable engagement de la société civile. L'engagement financier pour le consommateur est conséquent, c'est pourquoi je vais proposer une dizaine de tarifs allant du bois préparé dans la forêt pour les personnes équipées jusqu'à la livraison. Différentes pistes sont à étudier pour minimiser le prix : côté consommateur, mutualiser les équipements pour des chantiers participatifs ou personnels, prendre en charge eux-mêmes une partie du travail (fente, découpe, livraison), bénéficier d'aides/soutiens pour les revenus modestes (CAF), ne prendre qu'une partie de sa consommation annuelle afin d'éviter que ça grève leur revenu. Côté forestier, mettre à disposition un fourgon ou une fendeuse moyennant une petite location, si le volume à traiter est conséquent, travailler en équipe avec des bûcherons (augmentation du rendement car synergie), trouver un partenaire mieux équipé pour certaines opérations, achat de matériel en commun avec d'autres forestiers pour diminuer l'investissement. Côté propriétaire : il existe déjà des aides du PNR (100 €/ha pour le marquage et 300€/ha pour l'exploitation).

IPNS : Les partenaires prennent des engagements...

MD : Oui. Le propriétaire met sa parcelle à disposition moyennant un prix du stère comparable au prix de la pâte à papier en contrepartie d'un travail de qualité. Le forestier s'engage à pratiquer une sylviculture respectant les écosystèmes en place (diversité des essences, favoriser les différentes classes d'âges, pratiquer des éclaircies sélectives pures), à transmettre son savoir-faire : autant que possible il se sert des

chantiers comme lieu d'échange sur la sylviculture pratiquée, sur le métier de bûcheron-débardeur et la traction animale, et il organise des temps spécifiques. Le consommateur, lui, paie la moitié du bois à la commande pour permettre une plus grande souplesse dans le fonctionnement de l'entreprise forestière, il achète un mélange des essences pour valoriser les bois locaux (chêne, hêtre, bouleau, etc.).

Tous s'impliquent dans la gestion, accompagnés par le forestier si besoin, et participent activement au fonctionnement de l'AMAP.

IPNS : Et pourquoi sur le plateau de Millevaches ?

MD : Je sens qu'ici des personnes ont une certaine attente sur la sylviculture des feuillus, et seraient peut-être prêtes à s'engager pour faire changer les choses. Ce projet d'AMAP ne verra le jour que si le territoire correspond et si des citoyens manifestent leur intérêt. Donc chacun est invité à y réfléchir. Je compte organiser une réunion publique au printemps, sans doute en avril. En attendant, on peut me contacter par mail pour commencer à échanger sur le principe.

marco.denis19@yahoo.fr

Propos recueillis par Eliane Dervin

Crédit photo : Jean Léo Dugast

L'Amap, association pour le maintien d'une agriculture paysanne, est en France, un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une exploitation locale.

Paysan Dès Demain

le test d'activité pour l'agriculture limousine

Plusieurs années de réflexion collective sur le Plateau, puis sur l'ensemble de la région, ont abouti à la création en septembre 2013 de l'association Paysan Dès Demain, espace-test agricole régional, basée à Lachaud de Gentioux.

De quoi ?

Le test d'activité est une pratique pédagogique pensée dans les réseaux de l'éducation populaire. Elle vise à donner à des personnes souhaitant créer leur activité la possibilité d'expérimenter leur projet dans un cadre sécurisé. Partant de l'idée que l'on n'apprend jamais mieux que par soi-même, le test d'activité permet aux personnes de se confronter par la pratique à la réalité humaine, technique, sociale, économique, et ainsi de conforter et/ou ajuster leur projet de création d'activité. Concrètement, en agriculture, le test d'activité consiste à mettre en œuvre de manière (plus ou moins) autonome et pour une durée déterminée son projet d'installation, avec des moyens de production (foncier, matériel) mis à disposition par des "lieux-test".

Cette proposition de formation-action s'inscrit comme une étape complémentaire dans les parcours à l'installation, entre formation (théorique) et installation (économique). Le test d'activité permet de renforcer ses compétences techniques et sa capacité d'organisation en autonomie, mais également d'affiner ses choix techniques et économiques. A titre d'exemples, il peut s'agir de réfléchir en connaissance de cause les investissements à réaliser, ou de construire sur des bases objectives son système de production et de commercialisation. Précisons ici que l'objet est bien de permettre aux personnes de SE tester, et non pas d'ETRE testées !

Pourquoi ?

Le test d'activité tente de répondre aux enjeux actuels de l'installation agricole. Le renouvellement des générations agricoles, il y a quelques années encore, reposait essentiellement sur la reprise par les enfants des fermes familiales. Sans entrer dans une thèse sociologique sur le monde paysan, on constate que ces reprises familiales deviennent moins fréquentes, et que c'est un public non issu du monde agricole – communément catégorisé "Hors Cadre Familial" qui porte une partie des nouvelles installations agricoles. Et naturellement, n'étant pas enfants d'agriculteurs, la proximité psychologique et pratique avec le monde agricole ne coule pas de source. L'agriculture et la vie rurale, souvent idéalisées, n'en demeurent pas moins rudes. D'où l'importance de pouvoir vérifier qu'on est bien en accord avec la réalité avant de se lancer dans un projet engageant sur plusieurs années.

D'où ça vient ?

La pratique du test d'activité n'est finalement pas récente : elle existe depuis de nombreuses années, ne se nommait pas en tant que telle, et surtout se réalisait dans un cadre informel – ce qui n'est pas un problème... tant qu'il n'y a pas de problème ! Partant du constat qu'il fallait d'une part sécuriser cette pratique (accidents du travail, travail dissimulé...), et d'autre



Arnaud se teste en maraîchage chez Chantal, aux Landes de Pagnac

part construire une démarche pédagogique pour valoriser autant que possible cette expérience, des structures du Plateau (VASI Jeunes, Les Plateaux Limousins, le GAEC Champs Libres, le GAEC de la FEVE) ont démarré avec Pivoine en 2010 une réflexion plus formalisée sur la question, avec le soutien financier de la Région Limousin. En 2012, De Fil En Réseaux prend le relais, de manière concomitante avec un élargissement de ce collectif sur l'ensemble de la région limousine. En parallèle se constituait le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA), regroupant les initiatives se construisant dans les différentes régions, afin de mutualiser les pratiques. Fin 2013, le réseau limousin se structure sous la forme de l'association Paysan Dès Demain.

Qui ?

L'espace-test agricole est un réseau de structures, associant des "lieux-test" accueillant des personnes en test, et des structures de formation et d'accompagnement à l'installation (voir carte). Il faut préciser que le fonctionnement n'est cependant pas aussi tranché, puisque, refusant collectivement de mettre les compétences de chacun dans des cases exclusives, des paysans accueillant des personnes en test accompagnent par ailleurs d'autres personnes en test sur d'autres lieux. Toutes les structures du réseau partagent la volonté de soutenir des projets d'agriculture respectueuses de l'humain et de l'environnement, et s'ancrant dans leur territoire – le refus du hors-sol ne s'appliquant pas qu'aux plants de tomates ou aux poulets, mais aussi à la dimension sociale des activités.

Comment ?

Concrètement, la proposition de Paysan Dès Demain consiste à mettre à disposition de personnes ayant le souhait de mûrir leur projet d'installation :

- des moyens de production sur des "lieux-test",
- un statut juridique et administratif permettant de clarifier et sécuriser la mise en œuvre de leur activité,
- un accompagnement individuel et collectif, avec différentes composantes – un accompagnement régulier par un "tuteur", agriculteur en activité, un accompagnement global avec un regard extérieur, et un accompagnement ponctuel sur des problématiques spécifiques.

C'est sur ces différents aspects que s'affirme la richesse du travail en réseau, permettant d'une part de mobiliser collectivement des moyens et des compétences au service de la réussite des expériences de test, et d'autre part de favoriser l'intégration des personnes dans le milieu et les réseaux socioprofessionnels agricoles et ruraux.

Et à la question : mais pourquoi les paysans font-ils cela ? La réponse est tout simplement une démarche militante et une volonté partagée de maintenir des agricultures et des campagnes vivantes, en soutenant les personnes dans leurs projets d'installation agricole.

Gaël Delacour

Contact Paysan Dès Demain :
Gaël 05 55 64 54 75
paysandesdemain@gmail.com



Municipales 2014

Une élection pour rendre le pouvoir aux habitants ?

C'est en mars qu'auront lieu les prochaines municipales. L'occasion de se poser la question de la participation des habitants à la vie de leur territoire et aux décisions qui les concernent. L'expérience menée de 2006 à 2012 au Chefresne, petite commune de Normandie, prouve que beaucoup de choses sont possibles !

Autant les élections nationales, régionales et même cantonales sont très largement dominées par les formes classiques de la vie politique (candidatures partisans, scrutins de liste où les places éligibles sont choisies par les appareils), autant l'élection municipale au village laisse une plus grande part de liberté aux électeurs qui peuvent toujours rayer des noms et en ajouter d'autres, pourvu que ceux-ci aient fait acte de candidature. En effet, le scrutin de mars ne permettra plus, comme c'était jusqu'alors possible, de proposer le nom d'un habitant de la commune qui n'a pas déposé sa candidature mais que ses concitoyens aimeraient voir siéger au conseil municipal.

Elu par accident

C'est cette aventure qui est arrivée en 2001 à Jean-Claude Bossard, un boulanger-pâtissier qui, après une carrière de 30 ans dans ce métier à Paris, décide de revenir en 1998 dans son village d'origine pour y monter un élevage de volailles fermières : Le Chefresne, une commune de 310 habitants dans le département de la Manche. Les gens le connaissent et semblent l'apprécier puisqu'un certain nombre d'entre eux rajoutent son nom sur leur bulletin. Le soir du dépouillement, Jean-Claude Bossard se retrouve, à son corps défendant, élu ! Il accepte de jouer le jeu et se retrouve donc au premier conseil municipal qui voit s'affronter à égalité deux clans qui revendiquent chacun le poste de maire. Notre élu de hasard préfère quitter la séance que d'assister au pugilat ! Mais les deux clans n'arrivant pas à se départager, ils décident d'attribuer le poste de maire à quelqu'un de "neutre". Le poste est donc proposé à Jean-Claude Bossard, qui refuse dans un premier temps, mais finit par accepter à condition qu'il puisse mener une politique de développement durable, thème qui lui tient à cœur. Banco dit le conseil ! Et voici Monsieur le maire du Chefresne élu par un double concours de circonstances indépendantes de sa prime volonté !

Des choix écologiques

"Si on n'a pas de projets, les questions partisans reviennent sur

le devant" explique le nouveau maire qui se met aussitôt au travail. Il inscrit sa commune dans un agenda 21 (dispositif caractérisant une politique prenant en compte la dimension environnementale). Sa première (et modeste) mesure : remettre en cause l'usage des pesticides pour le désherbage communal. De fil en aiguille le conseil emmené par son maire prend des arrêtés anti-OGM (il y a trois agriculteurs bio sur la commune). Concernée par la proche construction de l'EPR, l'usine nucléaire nouvelle génération, à quelques kilomètres du Chefresne, la commune prend position contre et, soucieuse de cohérence, résilie ses abonnements à EDF pour adhérer à Enercoop, un fournisseur en énergies renouvelables. Le Chefresne est la première commune de France à faire ce choix. Jean-Claude Bossard qui a pas mal voyagé dans sa vie souhaite également que sa commune manifeste sa solidarité avec des pays du Sud et Le Chefresne soutiendra à hauteur de 35 000 € l'installation d'un poulailler en Afrique. Un projet qui permettra aux agriculteurs de la commune de découvrir l'impact de l'agriculture intensive sur les pays du Sud.

Le comité de village

C'est au bout de 5 ans de mandat que Jean-Claude Bossard estime que la politique communale doit davantage associer les habitants, conformément aux critères de l'agenda 21. Il a l'idée de créer parallèlement au conseil municipal qui se réunit une fois par mois, un "comité de village". Il s'agit d'une assemblée ouverte à toute la population de la commune qui se réunit tous les deux mois. On y débat des projets communaux soumis par le conseil municipal mais aussi de tous les problèmes de la commune. Quiconque veut y aborder un sujet doit juste indiquer à la mairie le thème qu'il souhaite traiter 15 jours avant le comité de village, de façon à ce qu'il soit inscrit à l'ordre du jour. "Au début les gens étaient un peu réticents et ça a démarré timidement. Mais une fois les choses lancées tout le monde était OK" raconte le maire. À chaque réunion, c'est entre 30 et 40 personnes qui participent au comité (soit en gros 10% de la population), et à chaque fois il y a du renouvellement



selon les sujets et les périodes, ce qui fait que beaucoup plus de gens ont un jour participé à ce comité animé par un habitant élu par le comité et non membre du conseil municipal. Les sujets abordés ? Très variés : problème de voisinage, trous dans la route, ramassage scolaire, difficultés d'un agriculteur, etc. On vient au comité de village pour discuter et trouver des solutions, "construire ensemble des projets". Parmi ceux-ci Jean-Claude Bossard se souvient de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'église du village : "Jamais nous n'aurions pu réaliser un tel projet si l'accord de la population n'avait pas été donné au comité de village !" Et de poursuivre : "Ce système est très pratique pour le maire. On décide par consensus au comité de village et après, le conseil municipal entérine officiellement la décision. Comme les décisions ont été prises ensemble, elles ne sont pas contestées. Et s'il y a des habitants qui se déclarent contre, on a beau jeu de leur dire qu'ils n'avaient qu'à venir au comité de village !"

Triste dénouement

L'aventure s'est arrêtée en 2012 par la démission collective de tout le conseil municipal. En effet, le maire et son équipe se sont engagés contre le projet de ligne à très haute tension (THT) qui, partant de l'EPR de Flamanville devait traverser leur commune. "Je croyais naïvement qu'avec la charte de l'environnement, ça ne pourrait pas se faire" dit aujourd'hui Jean-Claude Bossard. Mais les tribunaux donnent raison à EDF contre la commune et devant les actions plus offensives que mènent alors les habitants du Chefresne, les pressions policières et administratives se déchaînent. "Pendant six mois on était une commune occupée avec des contrôles permanents de la gendarmerie, des hélicoptères ; j'ai été arrêté, mis en garde à vue..." La population commence à en avoir marre et la situation peu à peu se retourne contre le maire et son équipe. Celle-ci démissionne en bloc la veille des élections législatives de 2012 pour protester contre ce déni de démocratie.

Ne pas renoncer !

Jean-Claude Bossard n'est pas de nature à baisser les bras pour autant. Il a décidé de témoigner de sa lutte contre la ligne THT dans un livre, "Maire ou terroriste ? L'histoire d'un élu normal dans une démocratie devenue anormale" (Edilivre, 11€), intervient dans les médias pour continuer à manifester son opposition au nucléaire et accepte de témoigner de sa pratique d'élu en venant en parler ici ou là, comme sur le plateau le 7 décembre dernier à Gentioux. Avec lui, "continuons le combat !"

Michel Lulek

Un comité de village à l'échelle du plateau ? Une première réunion le samedi 11 janvier 2014

Ici, sur le plateau, l'exemple du Chefresne donne des idées à certains. Comment se donner des outils qui puissent aller dans le sens d'une appropriation du politique par les habitants ? Etats généraux annuels du plateau ? Comités de village dans les communes qui le souhaitent ? Commissions de travail intercommunales regroupant des habitants des trois départements ? Pour commencer, quelques personnes soucieuses de ré-investir l'échelon communal dès les municipales du printemps prochain, et issues de différentes communes du Plateau, proposent de discuter avec toutes les personnes qui le souhaitent de quelques propositions qui pourraient être intégrées aux programmes des listes municipales qui le voudraient bien – qu'elles soient en Corrèze, Creuse ou Haute-Vienne.

Cette assemblée ouverte, qui n'a pas de nom pour le moment (mais lui en faut-il vraiment un?), aura lieu le samedi 11 janvier 2014 à la mairie de La Villedieu, en Creuse, à 16h.

Venez-y nombreux !



Quand un maire décide de réfléchir avec ses concitoyens au devenir de sa commune

Retours sur l'étude d'urbanisme de Gentioux

17 novembre 2012, Pierre Simons, maire de Gentioux, ouvre la réunion de lancement de l'étude d'urbanisme qui doit permettre de préfigurer le visage du bourg dans vingt ans. Scepticisme, crainte que la réflexion proposée ne contribue à plaquer la ville à la campagne, que les élus soient dépossédés de la décision... les premières réactions sont parfois mitigées, mais la machine se met en route.

Confié à la société coopérative l'ARBAN, basée à Faux la Montagne et associée pour l'occasion au paysagiste Alain Freydet et à l'architecte Isabelle Nadalon, le travail va s'étaler sur plusieurs mois, au gré des temps forts que furent les ateliers d'urbanisme participatifs.

Retours sur cette expérience singulière où, dans une commune de 388 habitants, de 15 à 30 personnes se retrouvent régulièrement pour écrire le futur du bourg.

IPNS : Pourquoi as-tu souhaité lancer une réflexion globale d'urbanisme et d'aménagement ?

Pierre SIMONS : En tant que maire, on ne regarde pas le bourg avec les yeux d'un simple citoyen. Ce qui ne fonctionne pas, les logements vides, le manque de lieux de vie, tout ça on le ressent peut-être avec plus de force. Donc la question s'est posée pour moi de savoir comment faire pour que le bourg devienne un vrai bourg, avec un vrai centre, comment faire pour imaginer des lieux de vie, de rencontre, comment définir la vie dans un bourg. Lancer une étude d'urbanisme, c'était répondre à ces questions.



Pourquoi avoir fait le choix d'une démarche participative ? Cette option était-elle partagée au sein de ton conseil municipal ?

En tant que maire, je ne me sentais pas le droit de définir tout seul ce qu'était le bourg. Les habitants du bourg le vivent au quotidien, c'est donc aussi à eux de le définir.

Quand j'ai proposé cela à mon conseil, je n'ai pas eu tellement de retours, je crois surtout que les élus attendaient de voir ce qui allait se passer.

... et que s'est-il passé ?

Sur le contenu, le diagnostic a été un peu difficile à accepter, l'image renvoyée était dure, on parlait d'un bourg sans vie, disloqué, avec peu de lieux de rencontre ...

Sur la méthode, il est clair que les ateliers participatifs ont permis un réel brassage entre bourg et villages, jeunes et vieux, anciens et néo-ruraux. Chacun a pu partager son expérience, les personnes âgées sur ce qu'avait été le bourg, les jeunes sur ce que ça pourrait être.

Est-ce qu'on en est pour autant arrivé à une synthèse entre habitants ? Je



ne sais pas, il faut probablement des réalisations pour modifier les regards, les perceptions.

C'est vrai que certains estiment que la transformation du bourg doit plutôt porter sur la valorisation de notre patrimoine, que cela suffit à rendre le bourg attractif. D'autres disent qu'il faut mettre l'effort sur ce qui permet la vie, les services..., que la vie attire la vie. Mon sentiment, c'est que c'est un peu des deux. Si on regarde les gens qui s'installent ici, il y en a pas mal qui sont arrivés par notre hameau de gîtes, ils retiennent d'abord les beaux paysages, la nature préservée, et puis il y en a qui restent.

Mais, au final, l'étude d'urbanisme a permis de libérer la parole, de faire émerger des gens qui ont envie de s'investir. Qu'il y ait un groupe, l'association La Bascule, qui puisse s'investir pour mettre en œuvre une des conclusions de l'étude - *la nécessité de disposer d'un lieu de commerce et de rencontre (ndlr)* -, ça, c'est une conséquence du travail participatif, c'est lui qui a permis le déblocage du projet. Et là, on rentre dans le vif, dans l'intérêt de l'étude, dans le fait qu'il y ait une suite derrière.

Au vu de cette expérience, que penses-tu de la participation comme mode de gouvernement ? Peut-on, doit-on soumettre tout sujet à la participation ?

A la base, quand on réfléchit à plusieurs, on est toujours plus intelligent que tout seul, là je ne me sentais pas le droit de définir les choses à la place des habitants, juste avec un bureau d'études.

Clairement, les questions qui intéressent l'avenir des gens doivent être débattues avec les gens.

Mais la démocratie participative, c'est fin, il faut une volonté politique, des citoyens intéressés, qui s'impliquent. Et pour ça, il n'y a pas de recette, il faut surtout un but que l'on peut toucher, du patrimoine à valoriser, des lieux de vie à imaginer, et parler à l'imagination, au cœur.

Maintenant, dire que c'est une façon de gouverner et ne faire que cela, je

suis dubitatif. Il y a parfois des décisions à prendre vite, des questions essentiellement techniques, ou des sujets sur lesquels le débat participatif peut verser très vite dans la polémique.

Sur la question de l'accueil et de l'arrivée de nouveaux habitants, je ne suis pas sûr du résultat de l'ouverture d'une consultation à toute la population, par exemple. Sur ce thème comme sur celui de l'installation d'un Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile à Peyrelevade, on peut être sûr des sujets "limite", sur lesquels il faut en tant qu' élu assumer une position. Si je n'avais pas pesé de mon autorité de maire en créant un climat d'accueil dans la mesure de mes moyens, est-ce que tous les nouveaux arrivants se seraient ou auraient pu s'installer ici ? Je n'en suis pas sûr.

En fait, c'est un peu à partir de sa perception que l' élu peut juger de ce qu'il met en débat. C'est à lui de mesurer finement en fonction des circonstances.

Ce qui est vrai, c'est que si tu mets en débat un sujet difficile, tu désamorces les tensions en réfléchissant avant. Donc tu as ensuite la légitimité à agir. Mais ça prend du temps... et c'est parfois moins confortable que si tu es seul à décider.



Étude d'urbanisme, les principales conclusions

A partir d'une analyse détaillée du territoire, des attentes et des besoins des habitants, quatre orientations d'aménagement ont été proposées :

1. Rendre lisible le site de Gentioux en desserrant l'emprise forestière autour du bourg et en retrouvant l'espace ouvert de la vallée de la Vergne.
2. Redonner un caractère urbain et aimable au bourg en réaménageant la grande rue, en travaillant la qualité des espaces publics, en créant des lieux de rencontre autour des fonctions commerciales, culturelles et de service, et en se donnant des règles d'implantation du bâti.
3. Traiter et favoriser les liaisons douces en réorganisant le stationnement des véhicules, en proposant des cheminements piétons alternatifs à la grande rue en lien avec les espaces de commerce et de service et les boucles de promenade permettant la découverte des abords du bourg.
4. Mettre en valeur le patrimoine de Gentioux, qu'il soit naturel (remise en valeur de l'eau et du petit patrimoine qui lui est lié, accès à la statue de Notre Dame du Bâtiment) ou bâti.

Ces orientations ont été déclinaées en actions. Citons parmi les plus importantes le réaménagement de la place du monument aux morts, l'aménagement du pré de la Salle à l'entrée Nord du bourg, la création d'un lieu dédié au service, à la culture et à la rencontre (bibliothèque, agence postale, lieu d'exposition) dans l'ancienne école située sur la place du monument, la relance d'un lieu de commerce en lien avec les producteurs locaux au cœur du bourg.

La Bascule

un projet associatif à la croisée de l'économie, du social et du politique

Gentioux, été 2013. A côté des stands de producteurs, une table, quelques tracts, un nom, La Bascule, et un projet d'apparence fort simple : prolonger le marché d'été une fois passés les beaux jours et remédier à la fermeture toute récente de l'épicerie.

Comme un écho en réponse à la nécessité, soulignée dans l'étude d'urbanisme menée sur la commune (voir page 9), de retrouver des lieux de vie et de rencontre pour redynamiser le bourg de Gentioux. Panorama de ce projet associatif à la croisée de l'économie, du social et du politique avec quelques-uns de ses initiateurs.

IPNS : D'où vous est venue l'idée d'investir un lieu sur Gentioux ?

La Bascule : La réflexion est partie il y a cinq ans de plusieurs lieux de vie collectifs implantés dans des lieux-dits à proximité de Gentioux et s'est articulée autour de quelques constats et envies. Comment, dans un contexte de crise, continuer à se loger, se nourrir, prendre soin de soi en comptant, non sur l'Etat ou sur le marché, mais sur nos propres capacités à s'organiser ? Comment éviter de fonctionner en îlots, certes vivants, mais déconnectés des gens qui vivent autour de nous ?

S'installer dans un lieu central, un bourg, c'est le moyen que nous avons trouvé. Cela nous permet de nous élargir au-delà de nos collectifs et de nous investir dans la commune où nous habitons en proposant des services, des produits, un espace qui correspondent à nos besoins, nos désirs et nos valeurs et nous permettent en même temps d'aller vers ceux qui nous entourent.

Vous êtes présents depuis peu dans le bourg de Gentioux. Comment vos envies s'y incarnent-elles ?

Ce qui est collectivement porté, c'est la création d'un lieu où les gens se retrouvent, papotent. Aujourd'hui, cela se cristallise autour du local qui abrite le marché d'hiver-épicerie, qui est une réussite par son côté convivial. Même si des questions demeurent sur la façon de s'élargir et de répondre aux besoins de tout le monde.

Ce qui est sûr, c'est que si on veut éviter de créer un archipel dans le bourg, il nous faut imaginer un lieu qui héberge des structures et des fonctions qui brassent les gens par nécessité plus que par valeur, comme une épicerie ou un relais d'assistantes maternelles. Un bâtiment qui abriterait par exemple un "foyer rural - lieu de rencontre" avec un espace pour s'asseoir, discuter, proposer des animations, un pôle "approvisionnement-épicerie-dépôt vente" et un pôle "santé" avec des cabinets de thérapeutes.



En quoi l'étude d'urbanisme a-t-elle influencé votre projet ?

Elle a clairement contribué à reformuler le projet à l'échelle de ce qui se jouait dans le bourg, en permettant de se connecter avec la mémoire du village, d'identifier les points d'appui, en replaçant nos idées dans l'histoire plus large du bourg.

En montrant qu'on pouvait s'emparer des questions, faire des choses sans tout attendre de la mairie, elle a aussi fait évoluer les points de vue et inscrit

le projet dans une dynamique large, qui ne tient pas qu'à quelques personnes.

Plus globalement, elle a constitué un moment où une communauté de gens qui traversent et utilisent le bourg se disent qu'il est possible de faire des choses ensemble. Un moment où une communauté se révèle à elle-même, qui n'est pas enfermée dans un regard critique sur Gentioux.

Quand les Chinois achètent le bois du Plateau (Suite)

Suite à notre article sur les achats de bois limousin par les industriels chinois (voir IPNS n°44), plusieurs lecteurs ont manifesté leur incrédulité : "Mais pourquoi les Chinois font-ils venir leur bois d'aussi loin ?" ; "Comment font-ils pour que ce soit intéressant économiquement ? Renée Nicoux, maire de Felletin et sénatrice de la Creuse, avait interpellé le ministre de l'agriculture en juin dernier de cette question. Elle rappelait que "depuis 2005, la Chine est le premier importateur mondial de grumes avec des besoins en constante progression. Or, si l'Europe, et notamment la France, est historiquement un exportateur de bois, l'explosion de la demande provenant de ce pays n'est pas sans poser de graves questions. En effet, les négociants qui exportent vers la Chine peuvent compter sur des prix très attractifs et des volumes d'écoulement conséquents. À titre d'exemple, en 2010, la France représentait 20 % du marché des importations de grumes de chêne par la Chine et ce taux devrait encore augmenter à la suite des mesures de protection prises par la Russie." Et la sénatrice de poursuivre : "Ce phénomène a clairement des conséquences sur l'activité locale et le coût de la matière première. Les premières victimes sont bien évidemment nos scieries et entreprises de transformation qui rencontrent de plus en plus de difficultés à s'approvisionner. Nombre d'entre elles seront prochainement contraintes d'arrêter totalement leurs activités, faute de matière première abordable et d'assurance de pérennité de la ressource. Ce phénomène se ressent clairement dans nos territoires et notamment en région Limousin où les professionnels du secteur ont le sentiment de voir leur forêt se faire piller."

Dans sa réponse, publiée le 19 septembre 2013, le ministre de l'agriculture a confirmé cette tendance. Si seulement 15 % de la récolte de bois commercialisée sont exportés, "le poids de la destination chinoise dans la valeur des exportations a fortement augmenté, passant de 6 % à 16 % entre 2010 et 2012. Néanmoins, la valeur des exportations de bois ronds vers la Chine a légèrement baissé en 2012, mais la diminution s'explique surtout par la baisse des exportations de feuillus (- 30 %) alors que les exportations de grumes de résineux s'accroissent." Le ministre ne semble guère partager

les craintes de la sénatrice : "Pour certaines qualités et essences de bois difficilement valorisables par l'industrie française, la demande chinoise a des effets positifs sur la filière. En effet, elle contribue localement à une consolidation des prix et des mises en vente accrues de bois par les propriétaires et les gestionnaires forestiers." Il reconnaît néanmoins qu'un "tel déplacement vers l'étranger d'une partie de la transformation des bois ronds a nécessairement des conséquences négatives en termes de valeur ajoutée, d'emplois et de quantité de produits connexes disponibles pour l'industrie de

la trituration et de la production d'énergie."

Quant à l'équilibre économique des achats de bois français par les Chinois, il s'explique simplement par le fait que les containers China Shipping que l'on a vu partir du plateau avec des grumes limousines n'étaient évidemment pas arrivés vides... En l'occurrence les Chinois livraient des cercueils confectionnés dans leur pays. Votre prochain cercueil sera certainement estampillé "made in China"... garanti en bois du Limousin ! Ca sent le sapin pour la filière...

Michel Lulek



Philippe Gady

A la découverte des oiseaux du Limousin

Du 23 novembre 2013 au 18 janvier 2014, dans le hall de la Bfm du centre-ville de Limoges, la Ville de Limoges, en partenariat avec la SEPOL (Société pour l'Étude et la Protection des Oiseaux en Limousin), présente l'exposition "Oiseaux du Limousin, un siècle d'ornithologie". Cette exposition intervient à l'occasion de la parution de l'Atlas des oiseaux en Limousin réalisé par la SEPOL qui paraîtra début 2014.

Résolument grand public et très illustrée, cette exposition donne à voir le paysage ornithologique de la région, et permet de sensibiliser les visiteurs à l'observation et à la protection des espèces et de leurs habitats. Grâce à des panneaux illustrés, elle décrit les différentes actions que la SEPOL organise sur le terrain, l'état des lieux de la faune ornithologique (avifaune) en Limousin en insistant

sur son évolution, sa répartition et ses enjeux. Elle met en avant deux cas particuliers, l'Hirondelle de fenêtre et l'Aigle botté.

La reconstitution de deux milieux naturels grandeur nature, le jardin de l'Évêché et le plateau de Millevaches, se matérialise pour chacun d'eux par une grande photo illustrant le paysage, des aménagements paysagers réalisés par la direction des espaces verts, des photos, vidéos et maquettes d'oiseaux. Ludique et pédagogique, elle propose également deux jeux de reconnaissance et d'interprétation pour tous les publics. Plusieurs visites guidées de l'exposition sont organisées pour le public. La SEPOL a également programmé une conférence sur "Les oiseaux sauvages en Limousin" et deux sorties découverte permettant de découvrir les oiseaux fréquentant les bords de Vienne et le jardin de l'Évêché.



Aigle botté



Hirondelle de fenêtre

La bataille du rail

(suite d'IPNS 42)

L'espérance des "socialos" limougeaude est enfin comblée. La "Limousine-Hollandaise" est bientôt sur les rails de la LGV Limoges-Poitiers. Par un courrier adressé à ses "chers amis" le 9 septembre François Hollande leur donne la marche à suivre pour hâter la réalisation de cette LGV. Assuré de cette effarante promesse le président du Conseil régional se rend à Paris le 6 novembre et revient tout frétilant avec une rallonge du Contrat de plan de 50 millions d'euros pour les transports ferroviaires ! Surtout pas pour l'amélioration de la ligne du POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse) depuis que dans son indéfectible outrage à la Creuse, le président du conseil régional a déclaré le 23 novembre sur France 3 Limousin : "Si Jean-Jacques Lozach tient absolument à ce que la ligne du POLT soit améliorée, rien n'empêche sa collectivité de la financer". La note à payer pour les Creusois sera salée. Le contrat de plan, les fonds européens, tout convergera vers la LGV pour permettre aux barons et "baronne" limougeaude d'arriver à Paris un quart d'heure plus tôt que par la ligne du POLT. Et pour les Creusois se rendant à Paris c'est vingt minutes de plus que par le POLT et un billet 50 % plus cher ! Bravo la solidarité limousine.

Alain Carof



1000 familles à énergie positive

Le principe est simple : des équipes de 5 à 10 foyers se regroupent pour représenter leur village, leur association ou leur groupe de copains et concourir avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique. C'est à la portée de tous, uniquement en mettant en œuvre des éco-gestes. Chaque équipe fait le pari d'atteindre 8 % d'économies d'énergie - protocole de Kyoto oblige - par rapport à l'hiver précédant le défi. Un défi qui se base sur le progrès global des comportements des concurrents : peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser ensemble ! L'hiver passé, les 142 familles limousines qui

s'y sont essayé ont économisé plus de 600 000 kWh soit une économie moyenne de 430 € par famille (plus de 60 000 € au total) ! Comment s'y prendre ? Explications auprès d'Armelle Barroux ou Pablo Elixander, association Énergies pour demain, Les Sapins, 19 290 Peyrelevade - 05 55 94 77 51.

En savoir plus sur <http://1000vaches.familles-a-energie-positive.fr>

Une Boutique Éphémère à Eymoutiers

Boutique éphémère et fait main



Du samedi 7 décembre 2013 au dimanche 5 janvier 2014
Place de la collégiale
EYMOUTIERS

Cette année vous avez envie d'offrir des cadeaux uniques et originaux pour Noël ? Ne cherchez plus : venez découvrir la Boutique Éphémère, du samedi 7 décembre au dimanche 5 janvier, à Eymoutiers, 6 rue des Ursulines (place de la Collégiale). Ouverte tous les jours sauf le lundi (mardi - vendredi : 10h - 12h / 14h - 19h ; samedi : 9h - 19h ; dimanche 9h - 13h), la Boutique Éphémère et Fait Main vous proposera des objets artisanaux en bois, céramique, laine, tissu, perles, métal... fabriqués par dix créateurs du Limousin.



Quartier rouge, exploration

Dans le cadre du projet de réhabilitation du quartier de la gare à Felletin porté par l'association Quartier Rouge, des étudiants en master "Conduite de projets culturels" de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand mènent une étude sur le quartier de la gare. Leur principale mission s'articule autour de la collecte de la mémoire auprès des habitants et des usagers de la gare de Felletin. Leur travail qui a débuté en octobre dernier est axé autour de rencontres avec les différents représentants des collectivités territoriales, de visites de sites, de recherches d'archives ainsi que de prises de vue filmiques et photographiques. Ces étudiants viennent chaque début de mois, sur trois jours complets. Vous pouvez suivre l'évolution de leur projet sur leur blog. Chacun est le bienvenu pour prendre part au projet ! Si vous souhaitez rencontrer les étudiants ou apporter votre témoignage, merci de prendre contact avec eux au 06 48 77 08 29 - projetfelletin@gmail.com

Blog : <http://memoiredelagaredefelletin.wordpress.com>

Une monnaie complémentaire en Limousin

Les 9 et 10 novembre dernier, le collectif limousin "Ici Ensemble" a décidé de lancer la première monnaie complémentaire du Limousin. Un de ses initiateurs nous explique la démarche du groupe et ce qu'il attend de la création du *Pelou*, le nom de cette curieuse monnaie.

Les monnaies locales complémentaires aux monnaies nationales ne sont pas une idée neuve. On les voit fleurir au cours de l'histoire des hommes depuis la plus haute antiquité, en passant par le milieu du moyen âge jusqu'aux années 1930 en Suisse, en France et ailleurs en Europe. De nos jours, elles sont plus de 5000 dans le monde, sur le continent américain du sud au nord, au Japon mais également en Europe dont une trentaine en Allemagne et à peu près autant en France.

95 % de la monnaie pour la spéculation

Si leur développement a souvent correspondu, pour ce qui concerne l'époque moderne, à des temps où le contexte économique était difficile, on peut en revanche affirmer qu'elles ont toujours été porteuses d'un certain progrès social. Elles contribuent à renforcer la cohésion des populations et à stabiliser les échanges à des moments où les monnaies nationales sont défaillantes quant à leurs capacités d'irrigation du corps social ; la monnaie est comme le sang dans le corps humain, son rôle consiste à porter l'oxygène à chacune des cellules afin que l'ensemble puisse fonctionner harmonieusement. Voilà précisément ce que les grandes monnaies mondiales ont fini par oublier.

Aujourd'hui, plus de 95% de la masse monétaire mondiale est consacrée à l'industrie de la finance, concentrant les flux vers la spéculation, laissant des pans entiers de la population en panne de liquidités, la condamnant à la misère avec une indifférence indigne de l'espèce humaine. N'ayant que peu de prise sur ces grands déséquilibres, ne pouvant que constater les problèmes qui s'accumulent et semblent insurmontables, de nombreux citoyens ont baissé les bras, certains allant même jusqu'à céder aux sirènes qui désignent des boucs émissaires pour porter la responsabilité de l'ensemble de nos difficultés. Cette énergie mortifère ne détient bien évidemment ni les ressorts ni les clés permettant de construire le monde qui cherche à naître et qui impose aux humains de se dépasser dans un élan vital de coopération et d'entraide.

Transition de civilisation

Les monnaies locales complémentaires font partie de cet élan qui existe mais dont on parle peu, pour le moment, car il contribue, par ses propositions concrètes, à cette transition de civilisation ; elles sonnent le glas de la grande compétition transnationale. Elles s'inscrivent dans une perspective de long terme par laquelle chaque acteur de chaque territoire fait ses choix stratégiques en se préoccupant des conséquences pour les générations qui suivront. En France, le code monétaire les oblige à circuler au sein d'un réseau défini dans le cadre d'une association regroupant les utilisateurs et les prestataires. Chaque unité de monnaie vaut un euro. Cette dernière règle de parité permet de faciliter les

comptes des entreprises adhérentes et de comptabiliser les entrées de monnaie locale dans la caisse, à l'actif du bilan. Localement, elles s'appuient sur une charte éthique qui définit les règles d'admissions des entreprises prestataires. Cet élément de l'architecture des monnaies complémentaires est essentiel : c'est l'âme de la monnaie, c'est grâce à l'édition de ces règles que l'on va définir le champ économique dans lequel on se situe. On va y privilégier des entreprises pratiquant ou souhaitant pratiquer des activités écologiquement, économiquement, culturellement et socialement responsables et orientées sur le long terme. La plupart du temps, les prestataires adhérents se situent dans le champ des très petites, petites et moyennes entreprises, de dimension locale et inscrites dans des circuits économiques courts (producteurs, transformateurs, artisans, commerçants, professions libérales, associations). Grâce à cette charte, la monnaie devient un marqueur des entreprises inscrites dans une démarche d'authenticité et de transparence. Le consommateur souhaitant agir au travers de ses achats peut ainsi les repérer, les "dénoncer" et surtout lier connaissance en apportant son soutien à une économie plus juste et de proximité.

Le territoire sera gagnant

Bien entendu, on peut faire la même chose avec l'euro mais avec une monnaie locale, on se reconnaît mieux, on sait précisément à quoi chacun s'engage et on peut aussi budgétiser ses dépenses éthiques et locales chaque mois. Chaque achat représente un

“Bien entendu, on peut faire la même chose avec l'euro mais avec une monnaie locale, on se reconnaît mieux, on sait précisément à quoi chacun s'engage”



Le Galléco, monnaie locale d'Ile et Vilaine

engagement formel. Autre effet direct de la mise en place de cet outil citoyen, les entreprises ayant reçu de la monnaie locale vont être encouragées à la dépenser localement dans le réseau plutôt qu'à retourner la changer

en euros ; par conséquent les échanges locaux entre les entreprises du territoire vont se développer, créant ainsi de nouveaux liens de coopération et de développement mutuel, en lieu et place de la compétition qui nous est vendue comme modèle

immuable et incontournable. Par ailleurs, puisqu'on achète sa monnaie locale en euros, toute la masse monétaire en circulation sous forme de monnaie locale a son double en euros dans une banque (si possible bien choisie) : cela signifie qu'une partie de cet argent placée peut être orientée pour financer des projets locaux (financement de création ou de développement d'entreprises locales, de projets à caractère social et/ou écologique et/ou cultu-

rel). Enfin, c'est le territoire qui tirera les derniers marrons du feu puisque la monnaie apparaissant également comme un marqueur à ce niveau-là, il renforcera son attractivité vis-à-vis de projets de l'économie à venir, améliorant sa démographie et, plus globalement, son dynamisme. Une citoyenneté renforcée au travers des liens créés par des actes d'achats choisis et assumés, une nouvelle dynamique de territoire, une véritable consolidation et un développement des activités économiques et culturelles, un levier de financement participatif pour des projets locaux, les monnaies complémentaires locales ont bien des atouts pour nous permettre de reprendre en main nos destinées collectives.

Lou Pelou

C'est ce à quoi s'est attelé le collectif "Ici Ensemble" dans le secteur de St-Germain-les-Belles depuis bientôt deux ans. Dernièrement, ce collectif vient de passer le cap de la prim'information en créant l'association qui portera la première monnaie locale limousine. L'assemblée générale constitutive de Changeons d'Echanges en Limousin aura lieu fin janvier 2014. La monnaie qui sera créée portera le nom de *Lou Pelou*, car la bogue de la châtaigne pique les doigts et change ainsi de main plus rapidement : avec *Lou Pelou*, on ne risque pas d'accumuler, on échange ! Elle démarrera dans le sud de la Haute-Vienne et essaimera sûrement, très rapidement, dans tout le Limousin car c'est bien l'âme de notre belle région que d'être à la pointe du progrès social.

Jean Philippe Rouanne
Association Changeons d'Echanges
en Limousin



Comme dans une trentaine d'autres endroits en France, une monnaie locale a été lancée en Ile-et-Vilaine. Son nom : le Galléco (mot valise fait du nom du pays Gallo et de éco pour économie ou écologie). La monnaie a été lancée avec l'appui du conseil général le 21 septembre dernier. Au bout d'une semaine, le Galléco était déjà utilisé par 300 usagers, 85 entreprises acceptaient la nouvelle monnaie et plus de 8 000 Gallécos étaient en circulation.

En savoir plus :

On peut obtenir des informations sur le blog d' "Ici Ensemble" : <http://iciensemble.unblog.fr>. Un onglet permet de contacter les membres de l'association et de pouvoir ensuite échanger de vive voix.

Pour des informations plus générales, le site du réseau national des monnaies complémentaires : <http://monnaie-locale-complementaire.net>

Les gens qui marchaient dans la mer

A propos d'un village de Calabre qui accueille les migrants

Confronté depuis vingt ans aux débarquements de migrants sur sa côte, un village de Calabre a choisi de les accueillir. Résultat : une réjouissante renaissance. Une leçon à méditer ?

Ce 1er juillet 1998, Domenico Lucano roule sur la route qui longe la mer ionienne, dans sa Locride natale, cette province calabraise qui fut le cœur de la Grande Grèce, berceau de ce qu'on appelle aujourd'hui l'Occident. A sa droite, les édifices sans grâce d'une urbanisation touristique des années 70 s'interposent entre la route et une plage qui s'étire sur des kilomètres vers la Sicile et l'Afrique. A sa gauche, une campagne qui ressemble trait pour trait à l'autre bord de la Méditerranée : ocres collines brûlées par le soleil où la végétation explose dès qu'il y a de l'eau, rares maisons basses couleur de sol, bourgs sur des sommets.

"Mais que font ces Roms dans la mer ?" se demande tout à coup Domenico. Le défilé des bâtiments vient de s'interrompre, plus rien ne le sépare du sable immaculé et de la mer étale. Sur ce cliché sea and sun, il y a des tâches. Des dizaines. Bariolées. Debout, de l'eau jusqu'à la taille ou la poitrine, des gens marchent vers la terre ferme et beaucoup sont des femmes dans les tenues multicolores qu'elles portent depuis toujours. Hommes, femmes, enfants progressent sur les fonds sableux où, 26 ans plus tôt, on découvrit des guerriers de bronze, migrants naufragés au Ve siècle avant-J.C., aujourd'hui universellement célébrés pour leur beauté. Si Domenico croit spontanément avoir à faire à des Roms, c'est à cause du pèlerinage local, au sanctuaire de Saint Côme et Saint Damien. Ces deux frères, l'un chirurgien, l'autre pharmacien, saints patrons de leurs professions (mais eux soignaient gratis), sont aussi fort vénérés par les gitans en Italie et les homosexuels au Brésil. Cependant, ces gens qui marchaient dans la mer n'appartenaient pas au peuple contre lequel le ministre de l'Intérieur de la Sarkhollandie a lancé la si courageuse croisade qu'on sait. Il s'agissait de Kurdes arrivés dans une de ces "charrettes de la mer" comme les ont appelées les gens du cru, rafiots transportant des entassements de migrants fuyant la pauvreté et la guerre. Leur barcasse avait coulé près de la côte, et en se portant à leur secours, en proposant son aide aux bénévoles caritatifs venus leur prêter les premiers secours, Domenico faisait le premier pas dans une voie qui allait le transformer et transformer avec lui toute sa commune de Riace.

— Tu as vu comment était la région, me dit Domenico, une lueur maligne dans l'œil. Des terres plates en bord de mer, puis les collines escarpées. Depuis toujours, les villes et les villages étaient construits sur les hauteurs, parce que la géographie et l'histoire ont fait qu'il y a eu sans cesse des gens qui ont débarqué ici, colonisateurs grecs, moines byzantins, conquérants normands, pillards sarrasins ou turcs... Alors, on a développé une stratégie, quand on voit de loin de nouveaux arrivants, on va au devant d'eux en leur disant "bienvenue" pour voir quelles sont leurs intentions et si elles sont pacifiques, on les accueille...



Nous sommes en juin 2013, Domenico m'accueille à Riace, au siège de l'association Città Futura, un beau palazzo ancien et rénové avec goût, comme une grande quantité d'appartements habités aujourd'hui dans le bourg par des familles afghanes et érythréennes, une douzaine de jeunes mineurs révolutionnaires égyptiens, des femmes d'Afrique noire, de jeunes adultes congolais, ghanéens, guinéens, rescapés de Lampedusa et des diverses et périlleuses routes d'émigration. A la fin des années 90, le vieux Riace, beau village perché à pic au dessus de vallées débouchant sur la mer, se mourait. Le peu d'activité économique s'était déporté sur la côte, dans quelques hôtels et il n'y avait plus dans la vieille agglomération que des vieux attendant la fin. Les lieux semblaient voués au sort général de cette zone de la Calabre, sommeillant au bout d'une autoroute interminable perpétuellement en travaux, coincée entre la rapacité de la 'ndrangheta, la mafia locale considérée par les plus lucides comme le cinquième corps de police de l'Etat, et les logiques économiques-étatiques, qui depuis 150 ans ne traitent plus cette zone que comme un réservoir de main d'œuvre¹.

Depuis le débarquement de 1997, d'abord comme conseiller communal d'opposition puis comme maire, Domenico a été le principal représentant d'une politique d'accueil des migrants. Bien sûr, Domenico n'était pas seul. Avec lui, le Réseau des communes solidaires (Rete di Comuni solidali) et l'association Città Futura, créée en 1999, et notamment l'une de ses principales animatrices, notre amie Chiara Sasso, habitante de la Vallée de Susa et évidemment no-tav². Avec lui aussi les gens de Longo Mai, la coopérative rurale et anticapitaliste de Haute-Provence, qui ont, entre autres, participé lors d'un camp d'été aux travaux de rénovation, et d'autres associations et personnalités, notamment religieuses, qui ont aidé à trouver des subventions. L'effort collectif a consisté à racheter et rénover des appartements abandonnés du vieux bourg pour les mettre à la disposition des migrants : il y en a aujourd'hui plus d'une soixantaine. Ensuite, ont été créées une série d'activités coopératives

qui ont fourni du travail à la fois aux migrants et aux habitants, dans cette région qui bat des records de chômage : verrerie, tissage, broderie, moulin à huile, restauration... Ce qui est remarquable aussi dans ces activités, c'est qu'elles fusionnent les talents et les traditions venues des ailleurs africains ou orientaux avec ceux du cru qui connaissent un second souffle.

Entre menaces de la mafia et pesanteurs politiques (la loi qui devait soutenir des initiatives comme celle de Riace a été enterrée en 2011), le village est parvenu à renaître de manière spectaculaire. Aujourd'hui,

ont fait qu'aujourd'hui, le bourg, qui n'en avait plus, compte trois bars, une épicerie, une pharmacie...

Je laisse Domenico qui s'emploie à trouver d'urgence un rendez-vous en ophtalmologie pour un très jeune héros de l'insurrection égyptienne dont un projectile policier a pris un œil et qui risque de perdre l'autre, j'écoute un moment une Erythréenne raconter son parcours à travers les déserts, les jours sombres dans les camps libyens, la traversée, le viol dont elle ne veut rien dire, les nuits à dormir dans la rue à Rome, avant de venir ici... A l'étage en dessous, je passe devant la salle où l'épouse du brigadier des carabinieri donne un cours d'italien à une joyeuse bande d'ados africains... Tout à l'heure, j'irai à la cérémonie : devant la mairie, on plantera deux grenadiers, l'un dédié aux victimes de la mafia, l'autre aux émigrés morts en mer et un chœur de gamines et de gamins qui ont connu la traversée chanteront Bella Ciao. Je remarque l'inscription, à l'avant des carrioles de ramassage : "Habitué à pousser, pas à repousser". Alors, songeant au bourg où je paie les impôts locaux, et où le projet d'installer un Centre d'accueil pour demandeurs d'asile suscite, paraît-il, bien des oppositions³ tout à coup, c'est ici, à Riace, que je me sens chez moi.

Serge Quadruppani



arpenter ses rues, c'est redécouvrir une antique civilisation rurale ranimée avec goût : beauté des porches et des sols, murs de pierre sèche, aperçus vertigineux sur la vallée en bas, au bout des ruelles ombreuses. On contemple des fresques murales qui évoquent les visages et les pays des nouveaux venus, on passe devant les boutiques des coopératives, tenues par des Calabrais et des gens d'ailleurs (une dizaine de nationalités), on croise les ânesses de la coopérative gérée par un ghanéen et un afghan qui tirent les carrioles du ramassage des ordures (après tri sélectif). Sous le regard affectueux du vieux Biaggio, ânier en chef, les douces bêtes font le boulot avant de rentrer dans la ferme-école où leurs semblables donneront leur lait pour la fabrication de savons et autres crèmes. Toutes ces activités

1 A ce sujet, voir mon article "Mystères calabrais" dans le Monde Diplomatique de novembre 2012, lisible sur

<http://www.monde-diplomatique.fr/2012/11/QUADRUPPANI/48347>

2 C'est-à-dire opposante au projet de TGV Lyon-Turin qui menace de défigurer un peu plus cette vallée. Pour s'informer sur cette lutte, se reporter au blog : <http://notavfrance.noblogs.org>. Sur mon blog : <http://quadruppani.blogspot.fr>, on trouvera aussi de nombreuses informations, photos et impressions de voyage aussi bien sur la vallée de Susa que sur Riace et alentours.

3 Au cas où l'allusion vous échapperait : il s'agit d'Eymoutiers.

Appel aux dons pour la sauvegarde et la valorisation des archives de Télé Millevaches

Voilà plus de 27 ans que, chaque mois, Télé Millevaches réalise et diffuse un magazine d'informations exclusivement consacré à la vie du plateau de Millevaches. L'association a ainsi constitué un patrimoine audiovisuel unique pour un territoire rural comme le nôtre. Afin de le sauvegarder et le valoriser, Télé Millevaches lance une campagne de mécénat populaire.

Un quart de siècle d'histoire(s) du plateau de Millevaches

Télé Millevaches est la plus ancienne télévision associative toujours en activité.

Depuis sa création en 1986, ses salariés et ses bénévoles sillonnent le plateau de Millevaches, et en dressent, reportages après reportages, un portrait complexe. Au travers du magazine, ce sont les habitants eux-mêmes qui se font les conteurs de leur propre histoire.

Le temps passant, ce sont plus de 300 heures de reportages, et encore plus de "rushes" (les images brutes avant montage) qui sont conservées précieusement sur les étagères de nos locaux. Sans (trop) exagérer, on pourrait dire que Télé Millevaches est au plateau, ce que l'INA est au territoire national : sa mémoire magnétique.

Sauvegarder, c'est numériser, indexer et documenter

A partir de 2005, Télé Millevaches s'est progressivement convertie aux formats numériques.

Auparavant, ce fut le règne de la cassette, support unique des tournages, de la diffusion et du stockage. Seulement voilà, la bande magnétique est un ruban fragile, qui vieillit mal et ces heures d'images et de sons risquent de disparaître progressivement si rien n'est fait.

Grâce à l'aide de la DRAC, nous avons pu commencer à "numériser" ces bandes, c'est-à-dire à en transférer le contenu vers des supports informatiques, ce qui devrait permettre de les préserver à long terme.

Parallèlement, près de trente bénévoles ont ressorti leurs magnétoscopes des cartons et visionné la moitié des reportages afin d'amorcer le travail "d'indexation". C'est la prochaine grande étape du projet : autrement dit le repérage minutieux des personnes, des lieux et des sujets abordés dans quelque 1 500 reportages.

Mais le travail de documentation des archives n'en

est qu'à ses débuts. Pour nous aider à le poursuivre, et à démêler les fils de protocoles et de technologies qui parfois nous dépassent, nous avons fait appel à Hélène Chaudeau, spécialiste de la question. Nous avons pu l'embaucher, mais seulement pour un CDD de trois mois, faute de moyens financiers suffisants. Aujourd'hui, son contrat touche à sa fin et il reste encore beaucoup à faire...

Valoriser, c'est rendre aux habitants ce qui leur appartient.

Le projet de sauvegarde ne s'arrête pas à la numérisation : celle-ci n'a de sens que si les archives sont mises à disposition des habitants du territoire (et au delà).

Se replonger dans l'histoire de sa commune, avoir accès aux reportages réalisés sur l'agriculture, la forêt, retrouver la trace d'un événement, d'un parent... les raisons de se replonger dans les archives ne manquent pas !

Pour que cela devienne possible, il faut mettre toutes ces archives sur un site internet. Complexe et donc particulièrement coûteux à développer, ce site permettra des recherches par mots clés, et un accès direct aux reportages qui seront tous disponibles en ligne.

Nous souhaitons valoriser ces archives dans l'esprit de Télé Millevaches, c'est-à-dire sans devenir une "Web TV" mais en organisant des projections thématiques d'archives, en sélectionnant des reportages qui pourraient par exemple servir d'outils pédagogiques aux enseignants de la région.

Même en dehors du plateau, ces archives intéressent de plus en plus de monde. Ces derniers mois, nous avons souvent été sollicités par des documentaristes et des journalistes, mais aussi par des chercheurs et des étudiants. Les archives de Télé Millevaches sont pour eux une source incontournable d'informations sur l'histoire du plateau de Millevaches.

Pourquoi le mécénat populaire ?

Télé Millevaches est une association. Pour chaque nouveau projet, nous devons trouver des nouveaux financements. Et parmi tous les projets en cours à Télé Millevaches, celui des archives est certainement le plus ambitieux et le plus coûteux.

C'est un budget de plus de 35 000 euros qui doit être réuni. Nous avons d'ores et déjà le soutien du ministère de la culture, d'une dizaine de communes du plateau, ainsi que du DLA Creuse. Des entreprises locales se sont rapidement engagées à nos côtés : Ambiance bois et la Navette à Faux la Montagne (23), Cheri Bibi à Combressol (19).

Nous avons sollicité l'Union Européenne dans le cadre du programme Leader + GAL Millevaches. Mais il nous manque aujourd'hui environ 12 000 €, une somme énorme pour notre structure. C'est pourquoi, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, nous lançons une campagne de mécénat populaire et de mécénat d'entreprises.

Chacun d'entre vous, particuliers, entreprises, institutions, collectivités, associations, pouvez contribuer à ce projet. Il suffit de compléter et expédier le bulletin que vous trouverez dans les mairies du Plateau, sur notre site internet, ou sur demande à Télé Millevaches au 05 55 67 94 04 ou à contact@telemillevaches.net.

En retour, vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de bénéficier de l'économie d'impôt prévue par la loi. Les dons, même les plus petits seront les bienvenus. Merci à toutes celles et ceux qui contribueront et qui montreront ainsi leur attachement à ce patrimoine unique, à cette part de l'identité et de l'histoire du plateau.

Aude Chopplet



Ne jetez pas vos films !

C'est le titre de la campagne de collecte que mène la Cinémathèque du Limousin. L'association créée en 2011 a pour mission de collecter, recenser, restaurer et valoriser le patrimoine cinématographique de la région. Elle lance un appel aux possesseurs de films amateurs ou professionnels, films de famille ou d'entreprise par exemple, qui sommeillent dans les greniers, afin d'enrichir son fonds d'archives et de les rendre accessibles au public. L'association s'est dotée d'un "télécinéma" qui permet de numériser 7 formats différents de pellicules. Les bouts de pellicule qui traînent dans vos archives et dont vous n'avez peut-être même pas le matériel pour les visionner, renferment peut-être des trésors !

Contact : Cinémathèque du Limousin,
6 rue François-Chénieux à Limoges,
09 53 32 47 14 ou 06 83 13 44 17.

C'est peut-être dans
votre grenier, votre
garage ou votre cave...

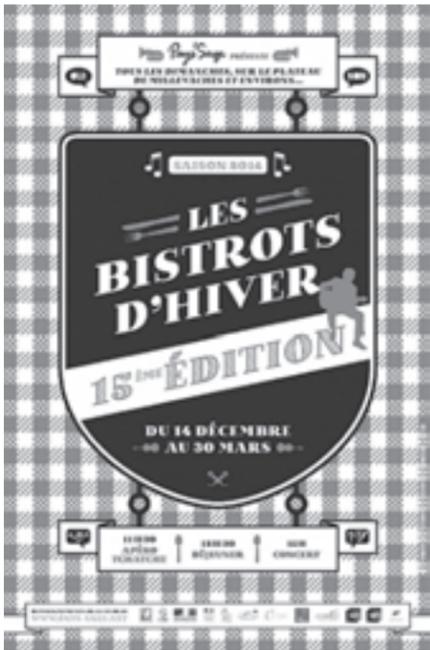


ne jetez pas
vos films !

Le silence et la douleur

Le mois de juin 2014 sera marqué par le soixante dixième anniversaire du 9 juin 1944 à Tulle. Cette tragédie fait partie de la mémoire collective de la ville. Patrick Séraudie, cinéaste et producteur en Limousin (Pyramide production) travaille actuellement à la réalisation d'un film sur ces événements : *Le silence et la douleur*, dont la sortie est prévue en avant-première à Tulle le 9 juin 2014, puis à l'automne en salle de cinéma en sortie nationale. L'association Peuple et Culture (qui depuis plus de vingt ans, a établi des contacts étroits avec des familles de victimes et rassemblé un grand nombre de témoignages et documents) lui prête son concours. Pour financer ce film, Pyramide Production, a sollicité de nombreux partenaires. Parmi eux, La Fondation du Patrimoine, dont la mission est d'impulser une politique active de mobilisation du secteur privé – à l'échelle des citoyens comme des entreprises - en faveur du patrimoine, a reconnu les événements du 9 juin 1944 comme étant constitutifs du patrimoine immatériel de la ville de Tulle. Elle soutient ce projet en aidant à lancer un appel public au mécénat populaire. Si vous souhaitez soutenir ce projet, adressez-vous à Peuple et Culture Corrèze (<http://peupleetculture.fr>).

Bistrots d'hiver



Les premiers flocons sont tombés, Pays'Sage relance ses bistrots d'hiver ! Comme tous les ans, une alliance de débat, de gastronomie et de musique pour passer un bon et chaleureux dimanche dans une auberge du plateau. Les festivités commencent le 5 janvier 2014 et se poursuivent jusqu'au 30 mars. Elles se dérouleront cette année à Felletin, Meymac, Cheissoux, Millevaches, Blessac, Crocq, La Courtine, Masgot, Combressol, Giat, Royère-de-Vassivière, Dontreix, Goulles, Sornac, Magnat-L'Étrange, Viam et Chaumeil. Lieux précis, programmation, menus et tarifs sont consultables sur le site www.pays-sage.net. Attention ! Il vaut mieux réserver si l'on veut avoir une place !

Tournée générale ! Les bistrots en débat



Quel avenir pour les bistrots en milieu rural ? L'IPAMAC, l'association qui réunit les dix parcs naturels du Massif central, organise les 30 et 31 janvier 2014 à Royère-de-Vassivière, une rencontre pour échanger et réfléchir sur les bistrots ruraux. Pourquoi le bistrot ? Parce que ce commerce, souvent le dernier à résister dans les bourgs en milieu rural, contribue au développement local. Lieu de diffusion culturelle, espace de débat et de rencontre, terreau pour les initiatives locales, siège des associations, cantine scolaire, il remplit de multiples fonctions et crée un réel dynamisme dans nos campagnes. Nombre d'élus, de chargés de mission ou de porteurs

de projets se questionnent quant au maintien ou au développement de ces lieux. D'où le lancement par l'IPAMAC en 2012 d'un projet, alliant étude socio-économique et propositions artistiques, qui a donné lieu à la réalisation d'un guide pratique et d'une exposition. C'est autour du résultat de ce travail qu'auront lieu le 30 janvier après-midi et le 31 au matin, des débats et ateliers avec la participation de Pierrick Bourgault, photographe, Pascal Desmichel et Philippe Gajewski, géographes, Martin de la Soudière, ethnologue. Un accueil sera proposé dès le 29 janvier avec une soirée de projection-débat autour des paysages, territoires et paroles d'habitants du Massif central, avec Martin de la Soudière. Inscriptions : Julia Steiner, 04 74 59 71 70 ou 06 51 03 65 18 - julia.steiner@parcs-massif-central.com

PNR : la concertation reprend



Carte avec les nouvelles communes : <http://www.pnr-millevalles.fr/IMG/jpg/ CartePerimPNR-2.jpg>

Foin des cabinets gadgets dont nous avons dit dans notre dernier numéro tout le bien qu'on en pensait, le parc naturel régional relance la concertation avec d'autres animateurs, locaux ceux-ci : la Scop Oxalis (DTA et Kipp, basés sur Felletin et Aubusson). Voilà au moins des gens qui connaissent un minimum le territoire et ses acteurs, y compris non institutionnels. Le pari d'une véritable concertation avec les habitants pour construire la future charte en vue du renouvellement du label PNR n'en est pas pour autant gagné d'avance. Toute une série de réunions est prévue au premier trimestre 2014 et un blog spécifique, créé pour l'occasion, permettra à tout un chacun de suivre leur travail et leurs propositions : <http://chartepnrmillevalles.wordpress.com>.

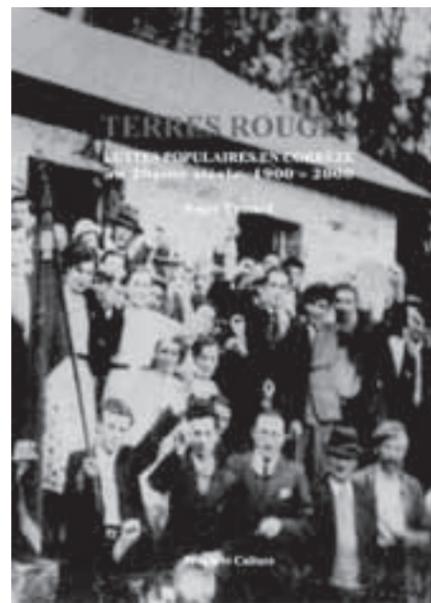
Le but est de rendre au printemps un projet de charte qui sera soumis pendant l'été 2014 aux services de l'État, au Conseil national de la protection de la nature et à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Ensuite le parc disposera de presque un an pour la réécriture du projet de charte définitif. À l'issue de ce (long) travail, toutes les collectivités (communes, départements et région) devront délibérer sur la base de ce texte pour adhérer au parc. 16 nouvelles communes seront invitées à rejoindre les 113 actuelles, comme on peut le voir sur la carte ci-dessus.

La Courtine et La Rebelle



C'est le théâtre La Chéridoine, implanté à Saint-Angel, qui propose le samedi 25 janvier, dans ses murs, une soirée avec deux spectacles. Le premier, intitulé *La Courtine en 1917*, *une saison rouge*, raconte comment entre 1915 et 1918 des milliers de soldats russes ont péri sur le sol français, engagés pour la plupart sur les fronts de ce qu'on allait appeler la Grande Guerre. Ce spectacle raconte l'épisode fameux du soviet de la Courtine, "l'histoire d'un combat, d'un rêve, d'une foi, d'un amour. Une utopie brisée." Le second, intitulé *La Rebelle*, se passe au cœur de la lutte ouvrière de 1905 à Limoges, au moment le plus crucial, à savoir entre le samedi 15 et le lundi 17 avril 1905. Pour mieux connaître, découvrir ou redécouvrir, avec les outils du théâtre, deux moments forts de l'histoire des luttes en Limousin. En savoir plus : La Chéridoine au 05 55 72 55 84

Terres rouges de Corrèze



Depuis qu'il y a des écrivains, et qui écrivent sur la Corrèze, tout est dit sur le bon vieux temps - pas si vieux, pas si bon -, sur nos racines, sur les maçons et les ardoisiers, les tanneurs et les scieurs de long, les gabariers et les marchands de vin, les faucheurs en Auvergne et les chauffeurs de taxi à Paris, la farciture et le cantou, la foire de jadis et l'accordéon, les poilus de 14 et le maquis. Couleur sépia ou non, nostalgie ou pas, tout est dit ... ou presque. Oubliées les luttes sociales et politiques du siècle dernier ? Oubliée la plus grande grève des cheminots, en mai 1920, quand les mécanos ont laissé tomber le feu des locomotives trois semaines, que les pissenlits fleurissaient au bas des quais, entre les traverses, à Brive, à Tulle, à Ussel, à Eygurande ? Oubliées les émeutes paysannes de Marius Vazeilles et d'Antoine Bourdarias

quand ils lâchaient les chiens derrière les vaches pour culbuter l'escadron des gardes mobiles et les pavillons de l'octroi (pour le droit de place, un franc par bête !) ? Oublié l'immense drapeau rouge qui flottait sur la cité administrative en mai 68 ? C'est pour ne pas oublier ces luttes que Roger Eymard a écrit *Terres rouges* un ouvrage consacré aux luttes populaires en Corrèze de 1900 à 2000. On peut commander le livre pour 12€ (+ 3€ de port) à Peuple et Culture, 51bis rue Louis Mie, 19000 Tulle.

Une salle de spectacles à Tarnac

Et si la désormais célèbre ferme du Goutailoux, sur la commune de Tarnac, devenait un des lieux de rencontre et de spectacle parmi les plus originaux du plateau ? C'est le projet porté par les Amis de la commune de Tarnac pour rénover et aménager la ferme : "Nous rêvons d'en faire un grand lieu collectif ouvert sur le plateau et sur le monde. Un lieu où l'on pourrait réunir des centaines de personnes à l'occasion de séminaires, de grands repas communaux, de fêtes, de la venue de troupes de théâtre ou de groupes de musique. Nous rêvons depuis dix ans d'une grande salle de plus de 300 m², de granit et de bois brut, et dont l'atmosphère porterait la réconciliation du merveilleux, de l'expérimental et du populaire." Un grand chantier est prévu cet été, qui sera précédé dès le printemps de chantiers préparatoires auxquels chacun est convié. Vous pouvez aussi soutenir financièrement. Plus de renseignements : act@boum.org

Non à la métropolisation du territoire !

Quelques habitants du plateau réunis dans "l'espace citoyen de la Montagne limousine" ont adressé en septembre dernier une lettre aux parlementaires de la région pour protester contre la nouvelle loi de décentralisation qui crée les métropoles : "Le gouvernement et sa majorité par un projet de loi concocté en plein été, crée une nouvelle institution : la Métropole dans onze grandes villes (...) Ce chambardement territorial répond aux injonctions de Bruxelles, qui au nom de la compétitivité appelle le gouvernement à instaurer l'austérité à tous les niveaux du pays ; à donner libre cours à la concurrence entre les territoires, au bénéfice exclusif des puissances économiques et financières. Celles-ci ne s'accrochent pas des 36 000 communes, cet atout historique français, fondé sur un principe de liberté et d'égalité républicaine sur tout le territoire." Et de demander aux élus limousins de s'engager pour demander le retrait du projet de loi.

Paysages avec vaches

Chrystèle Lерisse est artiste photographe. Elle vit en Limousin, au pied du plateau, à Saint-Gilles les Forêts. "Comme j'habite en Limousin, dit-elle, des vaches, j'en ai toujours eues autour de moi." C'est peut-être là l'origine du travail qu'elle a entrepris en 2011 : un tour de France des vaches qui ne soit ni documentaire, ni animalier, ni sous la forme d'un reportage. Non : un tour de France réalisé par une artiste qui regarde les vaches d'un point de vue poétique ; les vaches dans leur paysage. Elle expose une première partie de ce travail, que présente ici la critique d'art Geneviève Breerette, jusqu'au 22 décembre à la galerie HorsChamp à Sivry-Courtry (77).

Mai 2013. La Ribeyrie, entre plateau, vallées, pâturages et forêts. Chrystèle Lерisse me montre une vingtaine de séries de photographies de vaches qu'elle a prises en 2012 et 2013. Elle a accompli une bonne moitié de la "mission" qu'elle s'est donnée et qu'elle remplit avec une rigueur qu'exigerait un travail de commande. Le projet intrigue ! Pourquoi, en effet, s'imposer un inventaire complet des races bovines répertoriées sur le territoire français, alors que le travail sera soumis au principe d'économie visuelle que l'artiste photographe (c'est ainsi que Chrystèle Lерisse se définit, avec justesse) met en oeuvre depuis plus de vingt ans : la photographie en noir et blanc, et de très petit format ? Ces conditions peu favorables à la reconnaissance de l'objet photographié amènent à se demander ce qui reste de l'enquête patrimoniale et du travail de terrain. Curieusement beaucoup. Plus que ce qu'on peut supposer voir émerger d'une telle mise à l'épreuve de la réalité perçue : de la substance, de la nuance : l'essence selon Bergson, et, tout bêtement si l'on peut dire, diverses sortes de simples et belles figures animales dans leur paysage. La photographe a écarté la ferme, la traite, l'enclos, et autant que possible, toute forme et marque de l'humain. Elle cadre l'animal entre sol et nuage, dans un champ ouvert, qui se voudrait naturel. Contre l'ici et maintenant d'un monde rural tiraillé entre rendement et biodiversité, jouerait-elle un ailleurs lointain, bucolique ou intemporel ? Elle opère en tout cas comme si, à travers la banalité de son sujet : la vache dans le paysage, elle cherchait à décliner les modes d'approche

possible d'une nature perdue, comme s'il lui fallait enregistrer les conditions de prise et de perte de vue de son motif selon la nature de l'animal, du terrain, de la lumière. Lерisse multiplie les points de vues qui feront d'une colonne vertébrale une ligne de crête, ou d'horizon. Elle entretient la confusion des règnes, de la masse animale, du rocher et de l'arbre et par là l'illusion d'une pensée sauvage.

Geneviève Breerette

"Moi, je m'immerge au milieu des vaches, j'attends. Soit elles viennent, soit je regarde comment elles se mettent, je fais une image, je fais une photographie, c'est plus exact de dire ça. Et puis j'attends, je regarde la lumière, ce que je veux, les formes, etc. par rapport au paysage. La vache dans le paysage quoi."

Chrystèle Lерisse

En savoir plus :
www.chrystele-lerisse.net



Mirandaise



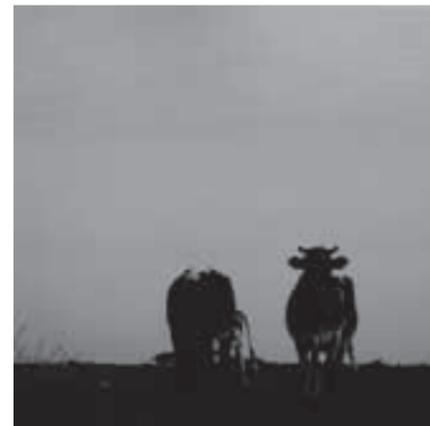
Béarnaise



Charolaise



Bazadaise



Bordelaise



Limousine



Lourdaise

Sucre en poudre ou sucre en morceaux ?

La dernière exposition du Centre d'art et du paysage de Vassivière a laissé dubitative une habitante du plateau. Visite commentée.

Des marteaux retournés ci et là, des mètres de menuisier, des planches, des baguettes et des bâches. Une douzaine de casiers d'imprimerie face contre sol. Deux plots l'un sur l'autre. Les luminaires de la nef décrochés et retournés par terre. C'est la nouvelle exposition du Centre d'Art.

Plus loin sur le parcours, des briques et des pains de savons assemblés soutiennent une frêle languette maintenue en équilibre avec des morceaux de sucre. Oh fallait y penser !

Fernanda Gomes "s'amuse à explorer le monde en détail, à la manière d'un enfant, et invite le visiteur à reconfigurer sa perception des objets et de l'espace qui l'entourent" nous précise le texte d'accompa-



gnement. Voyons donc...

Dans la salle d'étude, une fois passé l'escalier avec le fil d'une bobine qui dévale les marches, sur quoi attarder son nouveau regard ? Les balles de tennis éparses ? Les élastiques disséminés sur le sol ou bien ce sac en plastique

suspendu au bout d'un filin ? Sûrement que quelques années d'histoire de l'art aideraient à l'extase face à ce trognon de pomme, cette grappe égrenée de ses raisins, la mie de pain malaxée en boulettes et ce verre rempli de sucre en poudre. Tant pis.

Ailleurs l'artiste brésilienne qui n'aime pas la lumière naturelle a fait obturer la plupart des ouvertures, disposant devant les autres de la vaisselle qui se reflète joliment sur le mur contigu. C'est d'une réceptivité plus abordable.

Avant de quitter cette déambulation, pour essayer encore de comprendre l'artiste qui n'a pas souhaité s'exprimer sur son exposition : "Il n'y a rien à en dire..." petit tour à la librairie, où Fernanda Gomes qui semble reproduire sans cesse la même exposition, propose une pochette "conçue comme une extension de l'exposition" où sont présentées des feuilles cartonnées, avec un seul mot sur l'une d'entre elles "HERE", sur une autre un clou y est collé, sur la suivante un élastique traverse la page, encore, un trait de crayon ou

cette empreinte d'un trou pas tout à fait abouti. Pourtant : "Ça c'est une partie très importante de l'exposition car les gens pensent que l'art est inaccessible". 20 €.

Malgré tout, ce jour du vernissage plusieurs personnes se sont extasiées comme F... qui a "ADORÉ cette façon d'occuper l'espace !" - "C'est vrai ? Et bien passe à la maison un de ces quatre, je te montrerai mon hangar !"

Mais si, Fernanda, il y a beaucoup à dire sur votre expo.

Eve Badiou